

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. 114 54

PRIX DES ABONNEMENTS

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.,

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### M. Roosevelt ne moissonne pas des lauriers. L'Allemagne entourée de réprobation.

Les Etats-Unis sont, après la Suisse, la plus vieille république du monde, et cette qualité devrait consacrer quelque ressemblance politique entre les deux pays. Leurs démocraties devraient avoir des caractères analogues.

Or, il n'en est rien. La conception américaine du gouvernement est une conception dictatoriale. Tandis que nous tâchons de mettre au pouvoir des hommes qui représentent nos idées, les Américains se dévouent à un homme et le laissent libre d'accomplir le programme qu'on lui suppose. Cette façon de lâcher les brides, pour laisser le cheval conduire le char de l'Etat où il veut, a de grands avantages pour le président américain. Il jouit d'une confiance et d'une liberté d'action qui lui permettent de réaliser les plus vastes plans.

Quand M. Hoover arriva aux affaires, ses compatriotes se félicitèrent de leur choix en pensant que cet homme, qui avait fait ses preuves dans le domaine économique, parerait à la dépression dont les Etats-Unis commençaient à sentir les graves atteintes. M. Hoover ne faisait aucune promesse; il ne parlait guère. Ce mutisme obstiné lui profitait. Les Américains disaient: « Quel grand homme nous avons! Il ne fait pas des phrases. Il méprise l'éloquence parce qu'elle est si souvent creuse. Mais il médite, il pense à de grandes choses, qu'il exécutera bientôt et qui nous raviront. »

Après plus de deux ans que M. Hoover pensait et qu'il n'exécutait pas, ses concitoyens ont fini par conclure qu'il ne pensait à rien, ce qui était à peu près la vérité. Son discrédit populaire devint immense, et l'étoile de M. Roosevelt monta à l'horizon comme si elle allait éclairer le monde.

M. Roosevelt, souriant, communicatif, optimiste, fut salué comme le sauveur que M. Hoover n'avait pas su être. Il se mit au travail résolument, et, contrairement à la stérilité de son prédécesseur, il fut, et il est encore intarissable.

Malheureusement pour lui et pour son pays, ses interventions hardies en politique extérieure et en politique intérieure sont ruineuses. Les conversations qu'il a eues avec les ministres d'Europe qu'il avait invités à passer l'eau n'ont abouti à rien; la conférence économique de Londres a été un échec retentissant; on y a vu que les délégués américains ne s'entendaient pas entre eux et l'on a pu conclure que l'Amérique ne savait pas ce qu'elle voulait.

Dans son propre pays, M. Roosevelt a pratiqué la déflation, la dévalorisation du dollar, l'avalissement de la monnaie américaine, qui a, il est vrai, provoqué une certaine activité dans la production, mais qui est une arme si dangereuse à manier que le président hésite, maintenant à pousser plus loin dans cette voie, car il a déjà remarqué que le bonheur des uns faisait le malheur des autres. C'est ainsi que les agriculteurs se plaignent déjà aujourd'hui que leurs produits se vendent trop peu pour qu'ils aient une compensation des produits manufacturés dont ils doivent se pourvoir et dont l'inflation a fait monter les prix.

La stabilisation des banques n'a pas été non plus une mesure de véritable assainissement. Les capitaux fuient à l'étranger.

Les fameuses chartes du travail réglant la paye des ouvriers dans chaque industrie ont été conçues en formules trop rigides, inapplicables dans leur intégrité parce qu'elles ne tiennent pas compte des conditions spéciales du travail suivant les régions.

M. Roosevelt a fait baisser le chômage en employant beaucoup d'ouvriers à des travaux qui n'étaient pas urgents et que payeront donc finalement les contribuables.

Aujourd'hui déjà, ce président déçoit, car on peut prévoir que ses initiatives n'ont pas le résultat espéré, et beaucoup de ses concitoyens commencent à dire que mieux vaudrait qu'il de fit rien, à l'exemple de son peu illustre prédécesseur.

\*\*\*

Depuis l'avènement du régime hitlérien, l'Allemagne est entourée d'une atmosphère de défiance qui rend singulièrement ardue la tâche de ses diplomates. Auparavant, quand Stresemann ou Brüning venaient plaider pour leur pays devant la Société des nations, ou dans des conférences gouvernementales, ils trouvaient un auditoire toujours bienveillant, parfois sympathique. Maintenant, c'est devant un mur de glace que les porte-parole du Reich viennent débiter leurs discours.

Ainsi en a-t-il été mardi, à Genève, à la commission des minorités de la Société des nations, où l'Allemand von Keller s'est avisé de donner à son auditoire des leçons de justice et de tolérance à l'égard des minorités. Cette prétention a été jugée fort mal placée, étant donné ce qui se passe en Allemagne. M. von Keller, qui avait prévu l'objection, a essayé de la désarmer en disant que la question juive — à laquelle tout le monde pensait — n'était point une question de minorité, ni au point de vue linguistique ni au point de vue national, et que, quant à la religion, la liberté des juifs allemands était entière. M. von Keller a représenté la question juive comme une question d'ordre social et économique, que l'Etat allemand est en droit de résoudre à son gré.

Il est bien vrai que la question juive est en grande partie une question d'ordre social et économique; mais le gouvernement hitlérien ne se borne pas à la traiter comme telle et il est clair à tous les yeux qu'il poursuit les juifs en raison de leur race autant qu'en raison de leur activité économique. Ils sont bel et bien, à ses yeux, une minorité nationale vouée à l'extirpation.

L'exposé de M. von Keller péchait par des contradictions si manifestes qu'il a été accueilli par un silence lourd de désapprobation.

Le délégué français Bérenger n'a pas laissé échapper l'occasion de se faire applaudir aux dépens de l'Allemagne en montrant que celle-ci, en Haute-Silésie même, où elle se plaint que ses nationaux sont victimes d'injustices graves, viole avec éclat les traités qu'elle a signés et qui garantissent les droits des minorités.

### NOUVELLES DIVERSES

Les négociations de Washington, relatives aux dettes avec l'Angleterre, commenceront ce matin, jeudi.

— La rentrée des Chambres belges aura lieu le 17 octobre.

— M. Ponsot, résident général au Maroc, qui était accompagné de son officier d'ordonnance, est arrivé à Paris mardi soir, à 22 h. 20.

— Le duc de Tolède, ex-roi d'Espagne, a quitté l'aérodrome du Bourget, mardi, à destination de Londres. Il restera une semaine en Angleterre où il va chasser.

— On mande du Mans que, malgré l'insistance de son défenseur, M<sup>me</sup> Germaine Brière, la condamnée à mort Christine Papin n'a pas signé son pourvoi en cassation.

— Hier, mercredi, la journée de M. Herriot a été calme; son état général est satisfaisant; s'il n'y a pas de complications, les médecins espèrent, dans quelques jours, être maîtres de la maladie.

### Après le discours de M. Paul-Boncour

Paris, 4 octobre.

En attendant qu'elle commente les délibérations du congrès du parti radical et radical-socialiste, qui commence à tenir ses séances à Vichy, la presse française se montre, ces jours-ci, surtout préoccupée des travaux de la XIV<sup>me</sup> assemblée de la Société des nations.

Elle a enregistré avec sympathie l'hommage rendu à la France par le président de l'assemblée, M. Mowinckel, et a souligné l'importance du discours prononcé par le chancelier d'Autriche, M. Dollfuss, auquel l'attentat dont il a failli être victime a donné, dans l'Europe entière, une popularité plus large que celle qu'il s'était déjà acquise; elle s'est arrêtée enfin à l'intervention de M. Paul-Boncour, qui s'est produite dans l'après-midi de lundi, à la suite de celle du premier délégué de la République espagnole, M. de Madariaga.

M. Paul-Boncour n'a rien dit, en somme, de très nouveau, mais ses déclarations n'en empruntent pas moins aux circonstances présentes une sérieuse importance. Il a affirmé, une fois de plus, la volonté française de rester fidèle aux méthodes de collaboration internationale qui trouvent leur expression dans la Société des nations. C'est dire que, à l'heure où il devient courant de proclamer, dans maints milieux politiques, cette institution périmée, le gouvernement français persiste à lui faire confiance et à vouloir concourir à son maintien.

Il n'en faudrait pas conclure qu'il ne se rend pas compte des difficultés avec lesquelles la Société des nations est aux prises et des causes qui, trop souvent, la paralysent. A cet égard aussi, ce serait se méprendre sur la clairvoyance du ministre français des affaires étrangères que de prétendre qu'il ignore ce que la vie internationale d'aujourd'hui comporte de précaire et d'incertain. Tout au contraire, M. Paul-Boncour, presque comme M. Tardieu avant lui, s'est plaint que la Société des nations ne soit pas dotée des moyens qui lui seraient nécessaires pour faire respecter ses décisions ou pour se sentir en mesure de parler haut et clair dans des cas déterminés.

Il a fait remarquer aussi que l'échec de plusieurs grandes conférences internationales, comme celle de Londres, était dû à l'insuffisance de leur préparation. Les grandes puissances qui y ont pris part n'ayant pas, au préalable, accordé leurs vues, leurs oppositions d'intérêts ont tout arrêté. Ce sera le service que pourra rendre, à l'avenir, le pacte de Rome d'empêcher le retour de pareils inconvénients.

Les règles d'action diplomatique que M. Paul-Boncour a proposées à l'assemblée apparaîtront pleines de bon sens et de sagesse à qui prendra la peine de les apprécier sans parti pris.

« Ceux qui, a-t-il dit, ont l'expérience de la Société des nations, savent à merveille que le plus grand service qu'on puisse lui rendre, c'est de ne pas jeter sans préparation une affaire aux débats publics et d'exaspérer, par eux, des divergences qu'une action diplomatique concertée aurait pu réduire et d'obliger les petites puissances à arbitrer entre les grandes des conflits que celles-ci ne se seraient pas donné la peine d'éviter. »

L'appareil juridique qui se construit et s'étend a été loué par M. Paul-Boncour, qui y a vu un moyen d'asseoir la paix sur des bases solides. Mais encore faut-il que les engagements qui constituent cet appareil juridique soient pris de bonne foi et scrupuleusement respectés. Or, a remarqué le ministre français des affaires étrangères, « déjà, un peu partout, reprennent audace ceux qui, dans le fond de leur cœur, n'ont jamais accepté que les règles du droit soient substituées aux solutions de la force. »

L'apparent optimisme de ce discours, fait surtout d'une nouvelle affirmation de principes déjà connus, se trouve ainsi corrigé par le sentiment des réalités politiques présentes.

Au reste, la conclusion de M. Paul-Boncour a été fort nette. Il est exact que l'heure n'est plus à soupçonner on ne sait quelle vaine élogie et qu'il est temps de savoir si l'on veut ou ne veut pas procéder, dans des limites raisonnables, à une réduction des armements, rendue possible par un contrôle « réciproque, égal, efficace. »

Autrement dit, la parole est à l'Allemagne et aussi aux autres puissances européennes, notam-

ment à l'Angleterre et à l'Italie. Ces deux dernières ont accédé, pour l'ensemble, aux thèses françaises, mais entre elles et la France, le front commun ne paraît pas encore établi de façon assez ferme pour que, à Paris, toute inquiétude, toute incertitude, soient dissipées.

Par là s'explique l'émotion soulevée par les articles de Pertinax dans l'*Echo de Paris*, prétendant que le gouvernement français a fait au gouvernement anglais d'imprudentes et dangereuses concessions sur la question des effectifs. Il serait profondément regrettable que, en l'état actuel des choses, certaines précautions, du côté français, ne fussent pas prises; mais il ne le serait pas moins que tel ou tel journaliste français appartenant à l'opposition, soulevât, sans être absolument sûr de son fait, un incident susceptible de troubler l'opinion et de l'inquiéter, en une période aussi grave que celle que nous traversons.

Quoi qu'il en soit du discours de M. Paul-Boncour, il faut au moins retenir que le gouvernement, loin de se détourner des institutions de Genève, recherche leur perfectionnement et entend travailler à les rendre plus efficaces. Il est, en cela, d'accord avec la majorité des puissances européennes, qu'on a coutume d'appeler « les petites puissances » et qui savent bien que, seul, le respect du droit peut leur assurer l'indépendance. D'un retour aux méthodes d'avant-guerre, elles n'ont rien de bon à attendre. En ce domaine, la France est unanimement avec elles.

C'est un point de vue que M. Paul-Boncour a également abordé dans la conclusion de son discours. Il l'a dit en terminant: « La Société des nations, sa procédure et ses verdicts, restent notre sauvegarde commune et la garantie d'une paix qui ne sera compromise que si nous ne savons pas la défendre et la défendre ici. »

Ce ne sont là, pour le moment, que paroles destinées à créer une atmosphère; mais on pourra estimer, à bon droit, qu'il était utile qu'elles fussent prononcées. E. B.

### La question du désarmement

Paris, 5 octobre.

Le *Journal* dit que MM. Paul-Boncour et Daladier se sont trouvés d'accord sur tous les points. La position de la France, confirmée au dernier Conseil des ministres, n'a subi aucun changement. M. von Neurath a été saisi par M. Paul-Boncour de propositions précises et qui ne prêtent à aucune équivoque.

On attend la réponse allemande, qui fera l'objet de nouvelles délibérations ministérielles et de nouvelles négociations avec les Anglais et les Américains.

### Les affaires cubaines

La Havane, 4 octobre.

Le gouvernement préparé une arrestation en masse des membres de l'organisation A B C dont un grand nombre ont déjà été arrêtés, MM. Menocal et Mendieta ont pris la fuite.

Mardi ont eu lieu les obsèques des 27 victimes des combats de la veille. 17 officiers ont été tués et plus de 20 ont été blessés. 190 ont été enfermés au fort de Cabanas et 178 au fort de Castillo del Principe. Ils seront déférés aux tribunaux réguliers et non au conseil de guerre, car ils sont considérés comme n'appartenant plus à l'armée.

La Havane, 4 octobre.

Un cordon de troupes garde l'ambassade des Etats-Unis, le bruit ayant couru qu'un projet d'attentat était ourdi.

Un ouragan qui a sévi sur Cuba, détruisant les lignes téléphoniques et abîmant les arbres, a forcé les habitants à s'abriter dans leurs maisons. Un calme inusité règne à La Havane, de ce fait.

La Havane, 5 octobre.

L'Hôtel national rouvra ses portes samedi. Cent chambres ont subi des dommages considérables du fait du bombardement. 18 officiers ont été tués au cours de la bataille. Les cadavres de 12 officiers gisent sur le parquet de la véranda près de l'hôtel.

L'amiral Carricarte, ancien chef de la marine, et l'aviateur Laborde, sont morts mardi soir. Plusieurs centaines d'officiers sont détenus dans des forts.

Des troubles ont éclaté dans plusieurs endroits de l'île.

## La réaction de la jeunesse contre le libéralisme

Lorsqu'un Suisse romand arrive chez nos compatriotes de l'est, il est tout étonné d'entendre partout parler — parfois même avec un enthousiasme exagéré — de ces mouvements politiques qui commencent à se faire sentir chez nous et qu'on a nommés les « fronts ». Et c'est la jeunesse, tant ouvrière qu'étudiante, qui y occupe partout le premier rang. Mais si, en allant en Suisse allemande, nous nous étonnons de l'enthousiasme avec lequel tout le monde parle de ce sujet, nos frères de l'est s'étonnent du contraire lorsqu'ils viennent chez nous et ils trouvent que nous sommes bien en retard sur eux au point de vue social. Est-ce qu'on peut nous reprocher ce retard avec raison ? Certainement non. Le caractère allemand et le caractère français sont trop différents l'un de l'autre pour que les mêmes idées soient acceptées avec le même enthousiasme par les Confédérés de l'ouest et par ceux de l'est. Mais combien savent exactement dans nos campagnes et même dans nos villes ce que sont ces fronts ? La plupart en ont à peine entendu parler et d'autres n'en ont qu'une idée bien vague et superficielle.

Ces mouvements prennent cependant un tel développement dans notre patrie que c'est presque un devoir pour tout citoyen conscient de ses droits de les connaître un peu mieux afin de pouvoir prendre position vis-à-vis d'eux. Il faut d'abord apprendre à connaître l'origine et la cause de ces mouvements, puis leur but, leurs intentions et enfin en quoi ils s'accordent avec nous, ce qu'ils ont de commun avec nous et en quoi ils diffèrent de nous.

L'une des plus grandes conséquences de la Révolution française fut le développement du principe de « liberté ». On voulut des libertés partout et en tout, liberté en matière religieuse, en matière politique, en matière sociale et en matière économique. On ne parlait plus que de liberté. Au point de vue religieux, chacun devenait libre de croire ce qu'il voulait, d'accepter les dogmes qui lui plaisaient. La religion devenait quelque chose de libre, de facultatif, pour ainsi dire. En politique, on voulait une république où tous les citoyens devaient jouir de libertés nombreuses. En matière sociale, ce fut la fin des corporations si prospères au moyen âge ; chaque artisan devint libre et travailla à l'avenir pour son propre compte. Et en matière économique, ce fut principalement la liberté de commerce avec sa conséquence immédiate : la libre concurrence.

Mais qu'était-ce que cette doctrine qui professait ainsi le principe de la liberté ? C'était le « libéralisme ». Ce mot « liberté », écrit partout en lettres d'or, éblouit les esprits. Ces idées se répandirent bien vite dans toute la France. Puis les autres Etats européens parmi lesquels aussi le nôtre les admirèrent ou durent les admettre. On eut ainsi une Europe libérale. Mais l'histoire nous montre que toutes les doctrines qui éblouissent d'abord le monde arrivent à un apogée, puis c'est la descente qui commence. Ainsi en fut-il du libéralisme, très prospère au XIX<sup>me</sup> siècle ; le XX<sup>me</sup> lui est fatal. Un résultat des libertés qu'il apporta au monde et spécialement de la libre concurrence, ce fut la crise économique qui, depuis quelques années, sévit d'une façon si terrible sur le monde entier et qui n'épargne pas notre patrie. Voilà la conséquence des libertés issues de la Révolution française. Le libéralisme n'a, certes, pas à en être bien fier. Lui qui a répandu dans le monde ces doctrines fatales, lui qui, par sa libre concurrence, n'a réussi qu'à faciliter et à soutenir le capitalisme, c'est-à-dire à conduire quelques privilégiés à la fortune, tandis qu'il jetait des millions d'hommes dans la misère, lui, le libéralisme du XIX<sup>me</sup> siècle, ne peut et ne doit plus exister ainsi. L'expérience nous prouve que son système est faux, puisqu'il nous a conduits à la crise actuelle. Quelque chose de nouveau doit être trouvé afin de chercher à sortir de la situation intenable dans laquelle nous nous trouvons. Mais où faut-il chercher un renouveau ? Est-ce à gauche ? Non. Le socialisme et le communisme, ces descendants directs du libéralisme, ne peuvent pas nous convenir avec leurs théories, qui, appliquées, conduisent les Etats à la ruine. Puisque la gauche ne peut rien nous donner de bon, c'est donc de la droite que doit nous venir ce renouveau national.

Aujourd'hui, c'est principalement la jeunesse qui entre dans la lutte et se place au premier rang des combattants. A son tour, elle veut essayer de répandre une doctrine dans le monde pour le relever et le rendre à sa vie normale. En effet, nous avons affaire, en Suisse, à des mouvements de la jeunesse. Cette jeunesse qui, si longtemps, resta presque endormie, qui ne voulait pas se mêler de politique, cette jeunesse se réveille aujourd'hui et se met au travail.

C. S.

### Un déserteur russe

Riga, 4 octobre.

Dimanche dernier, à la chute du jour, un avion postal soviétique portant le numéro 6424 a atterri dans un champ de blé en Lettonie, à 1 km. de la frontière soviétique. Le pilote, nommé Vladimír Kravitch, a déclaré s'être enfui de Russie avec son appareil, transportant 20 sacs

plombés de courrier postal, pour désertier la Russie et venir s'installer en Lettonie.

Pour donner le change aux postes russes de surveillance, il a tout d'abord zigzagué au-dessus du territoire russe, tout en se rapprochant de la frontière lettone. Les gardes russes ont ouvert le feu dès qu'ils se sont aperçus de ses intentions. Il a été légèrement blessé. L'appareil est un type à moteurs très puissants. Le pilote déserteur a été conduit à Riga.

### L'attentat contre M. Dollfuss

Cité du Vatican, 4 octobre.

La nouvelle de l'attentat commis sur la personne du chancelier Dollfuss a produit une douloureuse impression au Vatican, où M. Dollfuss est très estimé.

Le Pape a déploré cet acte de violence et a chargé immédiatement le nonce apostolique à Vienne d'exprimer ses félicitations au chancelier et le vœu qu'il puisse continuer son travail, pour le bien-être de l'Autriche.

L'« Osservatore romano » écrit : « La personne et l'œuvre du chancelier Dollfuss sont précieuses non seulement au peuple autrichien, mais aussi à la cause de la paix en Europe. »

Rome, 4 octobre.

La Tribuna écrit que le peuple italien déplore vivement l'attentat et se félicite que le chef du gouvernement autrichien ait échappé à un grave danger.

L'« Avvenire d'Italia » dit que la nouvelle de l'attentat aura touché tous ceux qui suivent avec sympathie et admiration le travail courageux de l'homme d'Etat autrichien.

Vienne, 4 octobre.

L'état du chancelier continue à être satisfaisant. Le chancelier reprendra ses fonctions au ministère d'ici quelques jours.

Les journaux relèvent que la famille de l'agresseur a fait une active propagande nationaliste-sociale.

La police a procédé à l'interrogatoire de vingt-cinq personnes qui étaient en rapports étroits avec Dertil. Les enquêteurs ont attaché une importance particulière à l'interrogatoire d'un ami de Dertil, auprès duquel ce dernier se rendit peu avant l'attentat, afin de lui demander de lui prêter une valise, en vue d'un voyage qu'il comptait effectuer.

L'organisation à laquelle Dertil appartient fut fondée naguère par le général Vaugoin, ancien ministre de la défense nationale. Il est probable que des éléments nationalistes-sociaux se sont infiltrés dans cette organisation.

Dertil a donné de son propre chef sa démission d'appointé de l'armée, afin de prévenir ainsi le renvoi qui allait être prononcé à son égard.

La police a procédé à l'arrestation de plusieurs personnes.

Vienne, 4 octobre.

Toute la presse autrichienne exprime son indignation à propos de l'attentat.

La Reichspost et la Wiener Zeitung relèvent qu'il existe des rapports entre cet attentat et la propagande antiautrichienne faite en Allemagne par radio et dans la presse. Ces journaux expriment l'espoir que l'activité antiautrichienne ne sera plus tolérée et qu'on mettra fin à la campagne de haine à l'égard de l'Autriche. Le peuple autrichien, disent-ils, est plus que jamais décidé à soutenir le chancelier Dollfuss.

Les autres journaux parlent aussi des motifs politiques de l'attentat et espèrent que l'Autriche ne se laissera pas troubler par des crimes honteux dans sa volonté de redressement qui, après le récent attentat, n'a fait que s'accroître.

Vienne, 5 octobre.

Dertil, l'auteur de l'attentat contre le chancelier Dollfuss, a maintenu toutes ses déclarations. On a pu s'assurer qu'il ne disait pas l'entière vérité. C'est ainsi qu'on a établi qu'il s'était mis en rapport avec un nationaliste-social nommé Müllner, pour lui demander une arme. Ce dernier ne put lui en procurer une. Müllner est soupçonné d'avoir connu le projet de Dertil. Dertil est accusé d'avoir fait disparaître par le feu des documents importants. Sept personnes de l'entourage immédiat de Dertil ont été arrêtées.

### LA CRISE ESPAGNOLE

Madrid, 4 octobre.

La presse commente la crise ministérielle. Elle n'a été une surprise pour personne. La solution préconisée par les journaux varie avec la nuance politique de chacun.

El Socialista ne fait pas de pronostics sur la solution.

El Liberal estime qu'on peut encore former deux ou trois gouvernements de concentration républicaine avec les Cortès actuelles, si on veut les former honnêtement.

El Sol, républicain antisocialiste, réclame un nouveau cabinet Lerroux, avec décret de dissolution.

El Debate, catholique, écrit : « Tout le monde est d'accord pour penser que la séance d'hier des Cortès a été la dernière. »

Madrid, 5 octobre.

M. Sanchez Roman a été chargé de former le gouvernement.

M. Roman a demandé au président un délai jusqu'à jeudi matin.

## Les affaires d'Allemagne

### La loi sur l'héritier paysan unique

La loi sur l'héritier paysan unique fixe un maximum de 125 hectares pour l'étendue des terres qui seront transmises d'une façon indivise. Elle détermine aussi l'ordre des héritiers, qui sont d'abord les fils. Il n'y a pas de droit d'aînesse : le père peut choisir celui qu'il juge le plus digne. On tiendra compte également des coutumes locales qui accordent l'héritage tantôt à l'aîné, tantôt au plus jeune des fils.

Dans l'ordre des héritiers, la fille ne vient pas immédiatement après les fils, mais seulement après le père et les frères. Cet ordre ne peut être modifié par le propriétaire du domaine à transmettre qu'avec l'autorisation des tribunaux.

S'il n'y a pas d'héritiers ou s'ils ne sont pas paysans, le domaine peut être attribué par ces tribunaux à un tiers sur la proposition du chef des paysans du Reich.

Le paysan-propriétaire doit être de nationalité et de sang allemands ; c'est dire que les étrangers et les israélites sont exclus. Il doit être honorable et capable d'administrer son bien. S'il ne remplit pas ces conditions, il peut être exproprié par le tribunal. Dans ce cas, son bien passe à sa femme ou à son premier héritier.

Les biens paysans ne peuvent être vendus ou hypothéqués sans l'autorisation du tribunal. Les produits agricoles nécessaires à la subsistance du paysan et de sa famille jusqu'à la prochaine récolte sont à l'abri de toute saisie. Enfin, ces biens ne payent pas l'impôt de succession, ni l'impôt foncier.

Les tribunaux pour l'héritage paysan seront constitués près de tous les tribunaux de première instance. Ils se composeront d'un juge et de deux paysans. Ils établiront tout d'abord une liste des domaines soumis à la nouvelle loi, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre.

### Un coup contre les hitlériens de Bohême

Prague, 4 octobre.

Les autorités ont décidé d'interdire le parti nationaliste-social ouvrier allemand. Cette décision a été prise parce que le parti poursuit la réunion de tous les Allemands, par la violence, s'il le faut.

Pour les mêmes raisons, le parti national-allemand est également interdit. Ce parti a annoncé qu'il allait fusionner avec le parti nationaliste-social allemand.

Le parti nationaliste-social ouvrier est représenté au parlement par 8 députés et 4 sénateurs et les nationaux-allemands par 6 députés.

### Le nouveau cabinet catalan

Barcelone, 4 octobre.

Le nouveau gouvernement de Catalogne se compose ainsi :

Présidence, M. Michel Santalo, ancien ministre des communications du cabinet Lerroux. Intérieur, M. Mestres, député. Enseignement, M. Gassol. Finances, M. Sunyer.

Les titulaires des départements de la justice, de l'hygiène et des finances sont les mêmes que dans l'ancien cabinet.

## Société des nations

### Dans les commissions

La 6<sup>me</sup> commission de l'assemblée de la Société des nations a poursuivi, hier mercredi, la discussion sur le problème des minorités. M. Frangulis, délégué de Haïti, a réclamé la généralisation des droits des minorités selon le projet déposé par la délégation haïtienne.

M. Ormsby Gore, délégué du Royaume-Uni, en parlant de la question juive, a dit que l'Angleterre ne pourra jamais accepter la conception d'un Etat basé sur l'homogénéité ethnique.

M. Bénéš, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, se prononce sur la généralisation de la protection des minorités et déclare que la seule base du problème des minorités est le respect de la personnalité humaine quelle qu'elle soit.

M. von Keller, délégué de l'Allemagne, en répondant aux diverses observations qui ont été faites concernant la politique de son pays à l'égard des juifs, déclare que le problème juif en Allemagne ne peut être traité comme une question ordinaire de minorité.

M. Bérenger (France) répondra aux observations de M. von Keller.

La 2<sup>me</sup> commission s'est occupée de la proposition de la délégation hollandaise au sujet de l'aide à donner aux réfugiés allemands, en grande partie juifs. Le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas demande à la Société des nations un crédit restreint pour mettre en œuvre une aide internationale.

M. Ritter, au nom du gouvernement allemand, a dit que la délégation allemande ne saurait participer à une discussion de fond sur la question soulevée par la délégation hollandaise. Si les pays limitrophes de l'Allemagne estiment que des mesures internationales doivent être prises pour venir en aide aux réfugiés, c'est aux délégations de pays intéressés à les étudier.

La première commission a abordé la discussion d'une proposition présentée par M. Motta, tendant à la simplification de la procédure de l'assemblée. Elle s'est prononcée en faveur de l'adoption de la proposition par laquelle le président du Conseil pourra convoquer la commission des finances pour une date antérieure d'un jour au plus à l'ouverture de la session ordinaire de l'assemblée.

## Le procès de Leipzig

Paris, 5 octobre.

Hier s'est réunie à Paris, sous la présidence de M. Moro-Giafferi, la deuxième session de la commission d'enquête sur l'incendie du Reichstag.

M. Bergery, député, a lu un rapport au cours duquel il a dit présumer que van der Lubbe, dont l'attitude au cours du procès, à Leipzig, est énigmatique, a été « drogué ».

Il est frappant de constater que, dans les débats de Leipzig, il n'a été apporté jusqu'ici aucun indice de la culpabilité des quatre accusés. M. Bergery a rappelé que le maire de la petite ville de Czernowitz a déclaré que van der Lubbe avait été l'hôte de membres du parti nationaliste-social de cette ville. L'ex-maire de cette ville, qui a été extrait d'un camp de concentration pour venir déposer devant le tribunal, a déclaré, après avoir regardé van der Lubbe, qu'il se faisait appeler van Bergen.

Ce nom correspond à celui qui figurait dans le passeport trouvé sur van der Lubbe.

Leipzig, 5 octobre.

Hier, mercredi, ont été repris les débats de l'affaire de l'incendie du Reichstag.

Dimitroff a protesté contre le fait qu'il a été assis de force par un agent, à la fin de la séance de vendredi, au moment où il voulait parler à son avocat. Puis il a demandé à van der Lubbe s'il a aperçu l'un des trois Bulgares avant l'incendie du Reichstag. Van der Lubbe a répondu négativement.

Le président a procédé ensuite à l'interrogatoire du chef communiste Torgler. L'accusé a donné des renseignements détaillés sur ce qu'il a fait la veille de l'incendie et a dit n'avoir eu connaissance de l'existence des trois Bulgares que par la presse.

Le président a comparé les dépositions des témoins pour en arriver à la conclusion que les témoins ont confondu Popoff et van der Lubbe avec d'autres individus.

Van der Lubbe a ensuite répondu à quelques questions. Il a dit qu'il était impossible qu'il eût été vu en compagnie de Torgler et il prétend avoir incendié le palais du Reichstag sans l'aide de personne. Il n'est pas exact, a-t-il dit, que des matières inflammables aient été prêtées à allumer quand il s'y est rendu.

Les accusés Tanef et Popoff ont dit n'avoir jamais vu van der Lubbe ni Torgler avant l'incendie.

La première partie du procès sera terminée probablement samedi. Il n'y aura pas de séance lundi, cette journée devant être consacrée au transfert de la Cour à Berlin, où les débats seront repris mardi.

Paris, 5 octobre.

La commission juridique internationale d'enquête sur l'incendie du Reichstag a adopté des conclusions affirmant de nouveau l'innocence des inculpés Torgler, Dimitroff, Popoff et Tanef ; confirmant ses soupçons sur la complicité de hitlériens ; décidant, enfin, de charger un nouveau comité permanent de suivre les débats de Leipzig, de recueillir de nouveaux éléments d'information et de provoquer une nouvelle session de la commission dès que la nécessité s'en fera sentir.

### 75,000 mineurs américains en grève

Pittsburg, 4 octobre.

La situation dans la région où jusqu'à hier 75,000 mineurs étaient en grève, semble plus tendue. Malgré l'ordre de leurs chefs de reprendre le travail, les mineurs se sont réunis au nombre de 15,000 à Searight et ont manifesté leur ferme intention de ne pas reprendre le travail tant que l'une des compagnies propriétaires des mines n'aurait pas signé la reconnaissance des syndicats ouvriers.

### PUBLICATIONS NOUVELLES

Isabelle Debran *Mes frasques*. — Mémoires d'un chien-loup. — Volume 14 X 19. Illustré de dessins de Pierre Guinand et d'une photographie en frontispice, 2 fr. 50. Editions de La Bonnaire, Neuchâtel.

Un livre qui intéressera les adultes autant que les jeunes ! Ce chien-loup, dont la si vive intelligence et la vie ardente sont décrites avec humour, fait penser que souvent les bêtes ne sont pas très éloignées des hommes...

Les aventures et les frasques d'un chien presque humain, voilà de quoi tenir l'intérêt des lecteurs continuellement en éveil. Les dons d'observation de l'auteur lui ont permis de décrire avec un rare bonheur la psychologie d'un être qui sent, déborde de joie, souffre, vit et meurt.

La littérature susceptible de captiver la jeunesse d'aujourd'hui est restreinte. Nombreux seront les parents qui accueilleront ce livre avec sympathie et qui auront plaisir à le lire eux-mêmes, car il est un modèle du genre.

## Le programme financier au Conseil national

Séance du 4 octobre

M. Gasser (Zurich), socialiste, proposait un amendement selon lequel la contribution fédérale de crise cesserait ses effets si l'initiative du 8 avril 1933, concernant la perception d'un impôt de crise, était adoptée en votation populaire.

Cet amendement a été combattu par les rapporteurs et M. Musy. Celui-ci avait pensé que les socialistes renonceraient à leur initiative. Si celle-ci n'est pas retirée, le peuple votera et aura à décider s'il y aura ou non deux impôts de crise.

M. Mæder a constaté que la constitution n'est pas violée par l'ajournement d'un vote populaire.

M. Huber (Saint-Gall), socialiste, a soutenu que les Chambres ont le droit de soumettre l'initiative socialiste au peuple avec ou sans contre-projet. A son avis, les Chambres ne peuvent prendre les devants et mettre le peuple devant un fait accompli.

M. Musy a dit que les socialistes devraient opposer au texte du Conseil fédéral le texte de l'initiative. La Chambre aurait l'occasion de se prononcer.

Le vote du programme financier n'empêche pas le peuple de se prononcer sur l'initiative socialiste.

L'amendement Gasser a été repoussé par 74 voix contre 45.

On passe au droit de timbre. Les coupons des titres suisses et les documents assimilés seront soumis à un droit supplémentaire de 50 %. Les rapporteurs constatent que ces propositions n'ont été combattues par personne.

Le chapitre est adopté sans discussion.

On passe à l'imposition du tabac, qui doit procurer un rendement d'environ 40 millions.

Les rapporteurs rappellent que cet impôt est basé sur les droits de douane.

Une taxe de fabrication est devenue nécessaire.

M. Musy donne des renseignements sur la perception de cet impôt. La cigarette est lourdement chargée, tandis qu'on a ménagé la pipe et le cigare.

La recette à la frontière donnera 25 millions, les impôts intérieurs, 15 millions.

Adopté.

On passe à l'impôt sur les boissons distillées. Le Conseil fédéral est autorisé, pour la durée de l'arrêté, à réduire de 10 % le minimum du prix d'achat de l'eau-de-vie de fruits à pépins.

M. Baumann (Argovie), paysan, présente, au nom de la minorité de la commission, un amendement chargeant le Conseil fédéral de fixer à deux centimes par degré d'alcool pur le prix de l'eau-de-vie de fruits à pépins, achetée par la Régie. Cela équivaut au maintien des prix actuels.

M. Pitton (Vaud), radical, appuie cette proposition. Celle du Conseil fédéral ramènerait le prix du litre à 90 c. Frais déduits, il reste au propriétaire 40 c., ce qui est insuffisant et créerait un gros mécontentement dans les campagnes.

On a fait certaines promesses qui doivent être tenues.

M. Stoutz (Zoug), catholique, propose de renvoyer le vote jusqu'après la discussion sur l'impôt sur les boissons.

Cette motion d'ordre est approuvée.

M. Ast (Bâle-Campagne), paysan, propose de porter à 2 francs par quintal le droit d'entrée sur le froment. Cette proposition, combattue par le Conseil fédéral et la majorité de la commission, est repoussée par 60 voix contre 29.

Une minorité de la commission invite le Conseil fédéral à étudier la possibilité de réintroduire le monopole du blé.

Cette proposition est soutenue par M. Schmid (socialiste), Soleure, qui fait valoir l'économie du système et les compensations possibles avec l'étranger.

Elle est appuyée par MM. Gnægi (Berne), paysan, et Siegenthaler (Berne), paysan.

M. Musy déclare qu'un tel problème ne peut pas être discuté et tranché en quelques minutes. Les dépenses pour le régime actuel sont les mêmes que pour le monopole. Les frais de mouture ont baissé dans une proportion importante sous le régime actuel. Le régime des compensations oblige les acheteurs de blé à acheter dans des pays déterminés, ce qui influe défavorablement sur les prix. Les frais de panification ont également été réduits sous le régime actuel. La législation sociale a fortement renchéri la main-d'œuvre. Mais cela n'a rien à faire avec le monopole. Le pain est meilleur marché que sous le régime du monopole.

M. Graber (Neuchâtel), socialiste, conteste ces allégations. Le prix du pain était moins cher sous le régime du monopole. Il appuie le postulat. Il vaut la peine d'examiner ce problème. La proposition de la minorité de la commission est adoptée par 70 voix contre 53.

La discussion est interrompue et la séance levée à 12 heures 15.

Séance de relevée

Le Conseil continue la discussion du programme financier. Il aborde l'affectation des

recettes du tabac et des eaux-de-vie. Le Conseil fédéral propose d'affecter les recettes du tabac et de l'alcool aux besoins budgétaires, exception faite de 8 millions mis à la disposition des cantons pour secourir les vieillards, les veuves et les orphelins. Ce versement n'interviendra qu'après le retrait de l'initiative en faveur des vieillards nécessiteux. Au nom de la majorité de la commission, MM. Schüpbach (Berne), radical, et Bujard (Vaud), libéral, recommandent cette solution.

M. Mæchler (Saint-Gall), radical, accepte à contre-cœur cette solution provisoire à condition que le Conseil fédéral et les Chambres ne perdent pas de vue l'idée des assurances sociales.

M. Hunziker (Argovie), radical, propose qu'il soit fait en tout état de cause un versement de 5 millions au fonds de l'assurance-vieillesse et survivants.

M. Musy relève que, quand le peuple a voté le principe des assurances, la situation était complètement différente d'aujourd'hui. Il combat la proposition Hunziker, qui est rejetée à une majorité évidente.

M. Foppa (Grisons), conservateur, propose d'affecter 12 millions aux vieillards, veuves et orphelins et 4 millions aux communes pour leurs charges d'assistance.

M. Hoppeler (Zurich), indépendant, propose que les versements faits en faveur des vieillards et survivants ne soient pas assimilés aux secours d'assistance publique.

M. Hunziker (Argovie), radical, propose que le Conseil fédéral fixe, dès 1934, les conditions auxquelles les cantons pourront employer les crédits pour les vieillards en faveur d'autres œuvres sociales ou d'assistance publique.

M. Keller (Argovie), radical, propose que les 8 millions soient attribués aux vieillards, veuves, orphelins et aussi à d'autres œuvres sociales urgentes.

M. Hoppeler (Zurich), indépendant, combat ces deux propositions. Il souhaite que l'initiative sur l'assistance aux vieillards aboutisse.

M. Schulthess, chef de l'Economie publique, déclare que le Conseil fédéral n'abandonne pas l'idée des assurances sociales, mais qu'il se trouve en face de tâches pressantes. Il combat la proposition Foppa et demande à M. Hoppeler de retirer la sienne, dont l'application serait très compliquée. Il faudra que, sur ces huit millions, on en prélève un pour la fondation pour la vieillesse. Ce sera aux Chambres de décider si elles veulent élargir les affectations sociales des fonds mis à la disposition des cantons. Il vaudrait mieux s'en tenir au but proposé par le Conseil fédéral. M. Schulthess espère que l'initiative en faveur des vieillards indigents sera retirée.

M. Keller (Argovie), radical, retire sa proposition.

M. Schulthess propose que, sur les huit millions un soit affecté à la fondation pour la vieillesse, même si l'initiative n'est pas retirée. Cet amendement est adopté.

M. Hoppeler (Zurich), indépendant, déclare que, si sa proposition est acceptée, il est fort probable que l'initiative sera retirée.

M. Schulthess déclare ne pouvoir engager le Conseil fédéral. L'amendement de M. Hoppeler est accepté par 56 voix contre 53. Un amendement Walter (Soleure), conservateur, biffant la clause du retrait de l'initiative, est adopté par 52 voix contre 48. L'amendement Hunziker est repoussé par 67 voix contre 23.

En votation définitive, le texte de la commission, amendé par MM. Hoppeler et Walter (Soleure), est accepté par 82 voix contre 41 à l'amendement Foppa.

Le président annonce que la session se terminera probablement vendredi ou samedi de la semaine prochaine.

Il est décidé que l'arrêté sur le programme financier durera jusqu'en 1937 au lieu de 1939,

comme il a été primitivement proposé par le Conseil fédéral.

M. Musy déclare que le Conseil fédéral est prêt à donner chaque année connaissance aux Chambres des mesures prises.

M. Meyer (Lucerne), radical, demande que les arrêtés pris en vertu du programme financier par le Conseil fédéral soient soumis à la juridiction administrative.

M. Musy déclare que seules les décisions des Départements sont soumises à la juridiction administrative.

La minorité de la commission propose que l'arrêté soit soumis à la votation du peuple et des cantons. Cette proposition est présentée par M. Schmid (Argovie), socialiste.

M. Musy estime que la question de l'urgence ne devra être discutée que quand le programme financier tout entier aura été discuté.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 19 h. 35.

## Conseil des Etats

Séance du 4 octobre

### Les dommages de guerre

Le Conseil discute la question de la réparation des dommages de guerre, soulevée par le conseiller national Duft.

M. Amstalden (Obwald), propose au nom de la commission d'approuver les rapports du Conseil fédéral, c'est-à-dire de ne pas adhérer à la décision du Conseil national du 7 juin 1933 invitant le Conseil fédéral à poursuivre ses efforts et à faire appel à la Société des nations.

Au nom de la minorité de la commission, M. Baumann (Appenzell), propose d'adhérer au Conseil national, tout en précisant que cette décision ne devrait pas être interprétée comme un vote de méfiance contre le Conseil fédéral.

M. Hauser (Glaris), appuie la minorité et critique l'attitude du Conseil fédéral, qui a manqué d'énergie dans cette affaire.

M. Lœpfe (Saint-Gall), s'exprime dans le même sens, ainsi que M. Keller (Argovie). Ce dernier propose une formule intermédiaire, aux termes de laquelle on inviterait le Conseil fédéral à poursuivre ses efforts dans ce domaine et à examiner, en particulier, s'il n'y a pas lieu de traiter la question des dommages de guerre en corrélation avec les futures négociations commerciales.

Séance levée.

### Séance de relevée

La discussion sur la question des dommages de guerre reprend par un discours de M. Thalmann (Bâle-Ville), radical, qui appuie le point de vue de la minorité.

M. Mouttet (Berne), radical, estime qu'on ferait jouer au Conseil fédéral un rôle bien ingrat en le poussant à porter devant le tribunal international une cause qu'il sait perdue d'avance. La suggestion de M. Keller mérite d'être appuyée.

M. Wettstein (Zurich), radical, estime au contraire que cette solution est dangereuse parce qu'elle risque d'avoir des conséquences onéreuses pour la Suisse, qui, en définitive, serait amenée à payer indirectement les frais de la liquidation de cette affaire.

M. Motta commence par constater que l'opinion du Conseil fédéral est unanime dans cette question. Pour qu'il ne subsiste aucun doute sur son désir de faire l'impossible pour la défense des intérêts des sinistrés, le Conseil fédéral l'a autorisé à accepter la proposition Keller.

M. Motta rappelle ensuite les multiples efforts qui ont été faits par le Département politique et ses agents à l'étranger. Répondant à M. Baumann, l'orateur gouvernemental déclare que c'est une erreur de croire qu'un avis consultatif du Conseil de la Société des nations pouvait être

pris à la majorité ; l'unanimité, c'est-à-dire l'adhésion des parties intéressées, est nécessaire. M. Motta est disposé à épouser toutes les possibilités. C'est pourquoi il accepte la proposition Keller, mais il se refuse à défendre une thèse qui pourrait se tourner contre nous.

M. Amstalden déclare accepter au nom de la majorité de la commission la proposition intermédiaire de M. Keller.

M. Baumann maintient la proposition de la minorité : adhésion au Conseil national.

M. Hauser (Glaris) présente un amendement à la formule Keller qui donne, à cette dernière, un caractère plus impératif, en ce qui concerne l'appel à la Société des nations. Cet amendement est combattu par le rapporteur Amstalden, ainsi que par M. Motta.

On vote : l'amendement Hauser est repoussé en votation éventuelle par 20 voix contre 16 ; par 20 voix contre 16 également, la proposition Keller est adoptée dans la teneur suivante : « Le Conseil fédéral est invité à poursuivre ses efforts en vue de résoudre la question des dommages de guerre et à examiner s'il ne serait pas possible ou indiqué de lier la question à des négociations économiques, éventuellement enfin de faire appel à l'intervention amiable de la Société des nations ou à la Cour permanente de justice internationale ».

La séance est levée à 18 h. 30.

## LE GROUPE CONSERVATEUR

Le groupe conservateur de l'assemblée fédérale a décidé à la majorité d'approuver les propositions du Conseil fédéral en matière de réduction des traitements.

A la fin de la séance, le président du groupe a rappelé la mémoire du conseiller national Muller, décédé.

## LE REMPLACEMENT DE M. CLOTTU

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a fixé aux 11 et 12 novembre l'élection d'un membre du Conseil d'Etat en remplacement de M. Alfred Clottu, décédé.

## Les négociations franco-suisse

M. Louis Serre, ministre français du commerce et de l'industrie, a reçu hier matin M. Stucki, directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique.

Assistaient à l'entretien : les directeurs des services intéressés des affaires étrangères, de l'agriculture et du commerce.

Un échange de vues s'est établi au sujet des négociations qui doivent s'ouvrir prochainement entre les deux pays dont le traité de commerce prend fin le 1<sup>er</sup> décembre prochain, par suite de sa dénonciation.

Au cours d'une longue discussion empreinte de la plus grande cordialité, les négociateurs se sont efforcés de rapprocher leurs points de vues. Ils ont en outre convenu d'activer les travaux préliminaires de façon à pouvoir entrer à brève échéance dans la période des pourparlers définitifs tendant à une consolidation des rapports commerciaux entre les deux pays qui sont naturellement liés entre eux par une communauté d'intérêts indiscutable.

## CONTRE LE CUMUL

Au vu des plaintes qui se sont élevées dans les milieux d'artisans, le gouvernement argovien a adressé aux fonctionnaires et employés de l'administration cantonale, ainsi qu'aux membres du corps enseignant, une circulaire interdisant toute fonction accessoire.

## La prochaine élection zuricoise

Le parti communiste, au cours d'une réunion tenue mardi soir, a décidé à l'unanimité de présenter un candidat, en la personne de M. Otto Brunner, pour l'élection complémentaire au conseil municipal fixée au 15 octobre.

## La politique genevoise

Le Conseil d'Etat de Genève a décidé que l'élection au Grand Conseil aurait lieu les 4 et 5 novembre.

Il a fixé l'élection des membres du gouvernement aux 25 et 26 novembre.

## BIENFAISANCE

M. Jakob Wunderli-Liechti, décédé récemment, a légué à la commune de Meilen (Zurich), d'où il était originaire, une somme dépassant 40,000 francs en faveur d'un asile de vieillards.

## CALENDRIER

Vendredi 6 octobre

### Saint BRUNO, confesseur

Saint Bruno se retira, avec six compagnons, dans le désert de la Chartreuse, où il fonda la première maison de l'ordre célèbre des chartreux. Il mourut en Calabre, en 1101.

## Un curieux monument



Ce bloc de rocher rappelle la crue extraordinaire du Rhin, en 1927, dans le Rheintal saint-gallois. La hauteur du roc indique la hauteur que les eaux avaient atteinte.

## APRES LE DESASTRE DE BOVERNIER

On nous écrit du Valais :

Après Arbuz, Torgon, Lourtier, Blitzingen et tant d'autres, voici donc qu'un nouveau village valaisan vient d'être presque anéanti par un incendie. Presque chaque année, le Valais paye à l'élément destructeur un terrible tribut. Jusqu'à quand cela va-t-il continuer ? Personne ne saurait le prévoir, mais il y a tout lieu de craindre que, pendant qu'il y aura des villages construits en majeure partie en bois, composés de bâtiments qui se chevauchent et que, d'autre part, l'organisation des services du feu ne sera pas totalement transformée, nous aurons inévitablement, à intervalles plus ou moins rapprochés, l'une ou l'autre catastrophe à déplorer.

Sans doute, les villages en bois, avec tout leur pittoresque et leurs défauts, existent et il n'y a pas moyen de les remplacer au pied levé par des constructions mieux comprises et offrant une certaine sécurité. Mais ce qui peut et doit s'améliorer, c'est le service local du feu.

Nous ne chercherons pas à déterminer telle ou telle responsabilité particulière, ni à faire le procès de telle ou telle administration communale en défaut. A l'heure qu'il est, les éléments nous manqueraient, d'ailleurs, et le moment ne s'y prête guère.

Nous dirons cependant avec franchise — et c'est l'opinion également d'hommes de la partie — que l'organisation de la défense contre l'incendie laisse beaucoup trop à désirer chez nous. Le matériel de défense est souvent tout à fait insuffisant et plus souvent encore négligé, abandonné, en mauvais état, quand il n'est pas hors d'usage. Un ancien capitaine du feu nous citait tout récemment le cas d'une localité de la montagne, dont l'unique pompe à incendie se trouvait au fond d'un hangar, derrière de vieux chariots ou des fascines ! Elle coulait sans doute comme une passoire et les tuyaux ne valaient guère mieux. D'exercice de pompiers, point on presque point. La pompe aurait été tout à fait inutilisable en cas d'alerte. Qui sait si on aurait même su s'en servir ?

C'est là un laisser-aller impardonnable, on pourrait dire criminel. Supposez qu'il en soit de même dans plusieurs villages de la région, qu'arriverait-il en cas de sinistre ? Il n'y aurait plus qu'à se croiser les bras et à laisser brûler.

Il est indéniable que notre organisation du service du feu est absolument insuffisante et qu'il importe d'y remédier sans retard. Les engins de défense et les corps de sapeurs-pompiers doivent être à la hauteur de leur tâche. Les administrations communales ont le devoir strict d'y vouer une attention soutenue ; l'Etat devrait faire procéder à des inventaires sérieux et à des inspections sévères avec répression rigoureuse en cas de défaillance des communes. Il y va de la sécurité publique et du bon renom de notre pays.

A chaque instant, en effet, nous nous trouvons dans l'obligation de tendre la main à nos Confédérés, dont il faut louer grandement la charité et la confraternité dans le malheur. Mais n'est-il pas un peu humiliant pour notre amour-propre, surtout quand il est malheureusement connu que nous ne faisons pas tout ce qui est matériellement possible pour prévenir des désastres, n'est-il pas humiliant d'implorer toujours la pitié ?

A côté d'une meilleure organisation des services du feu proprement dits, il serait nécessaire que les communes fissent plus régulièrement les inspections de cheminées et d'immeubles, qu'elles exigeassent plus d'ordre dans la disposition du bois de feu et des fourrages, qui traînent dans les cours et ruelles, où la moindre étincelle peut causer une catastrophe et qu'elles eussent l'œil sur toute nouvelle construction, en faisant modifier tout ce qui, en cas de sinistre, faciliterait la propagation du fléau : parois d'immeubles trop rapprochées, passages aériens, fourrages apparents, etc...

Nous ne nous arrêtons pas ici à la question de l'assurance obligatoire contre l'incendie, qui a été repoussée en décembre 1930 par 16,000 voix contre 8,000, soit à la majorité des deux tiers des votants. Il n'est personne aujourd'hui qui oserait combattre un projet de loi — qu'on dit prêt, d'ailleurs — tenant compte des objections articulées en 1930. L'assurance par les compagnies sous le contrôle de l'Etat, au lieu de l'assurance par l'Etat lui-même, jugée alors trop centralisatrice, réaliserait peut-être la majorité qui a fait défaut il y a trois ans.

Pour ce qui est de l'infirmité population de Bovernier, elle peut être assurée de la sympathie générale. Elle a lutté désespérément contre le fléau. Au reste, la plupart des immeubles détruits étaient assurés, dit-on, preuve de la prévoyance des habitants. Il est évident que les assurances ne payeront pas tous les dégâts ; sans parler des bâtiments, il y a les récoltes et le mobilier, qui constituent souvent des capitaux importants et qu'on n'assure pas généralement. Ici encore, il y aura une large place pour la compassion et la charité.

Rappelons en terminant que, de 1922 à 1931, il y a eu, en Valais une moyenne de 35 incendies par année. Les plus importants dommages occasionnés par le feu sont ceux de 1929 (Torgon), qui se sont montés à 2,700,000 francs ; de 1924 (Arbaz), avec 812,000 francs ; de 1930

(Lourtier), avec 831,000 fr. En 1932, les pertes par incendie se sont élevées à 688,000 francs, y compris celles de Blitzingen.

Pendant la période en question, la moyenne des dommages non couverts par l'assurance a été de 35 % annuellement pour les bâtiments et de 28 % pour le mobilier. Le chiffre moyen du dommage par sinistre et par bâtiment a été de 12,500 fr. environ et de 7,500 fr. pour le mobilier.

\*\*\*

La Croix-Rouge suisse publie un appel pour venir en aide à la population du village valaisan sinistré de Bovernier.

Plusieurs fois déjà, un incendie a détruit un pauvre village valaisan. Trente-huit chalets du village de Bovernier, situé sur la route du Grand-Saint-Bernard, ont été détruits par le feu, alors que le fœhn soufflait avec rage ; 26 familles ont tout perdu et sont ainsi sans abri. Une aide est absolument indispensable. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse s'adresse une fois de plus à la population suisse pour accomplir la tâche qui lui est confiée par la Confédération et qui consiste à être l'institution centrale destinée à recueillir les dons lors de catastrophes frappant le pays.

Il est du devoir de chacun de contribuer à venir en aide à nos malheureux compatriotes. Certes, les temps sont durs. La catastrophe de Bovernier nous enseigne toutefois qu'il y en a encore de plus pauvres que nous. C'est dans ce sens que la Croix-Rouge suisse ouvre une collecte pour les malheureux habitants de Bovernier, en versant un premier don de 2000 francs destiné à venir en aide aux sinistrés comme premiers secours.

Prière de faire usage du compte-chèque Action de secours de la Croix-Rouge III/4200.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Brigandage en Espagne

L'encaisseur d'une banque de Grenade a été attaqué et tué et deux personnes qui l'accompagnaient grièvement blessées. L'attentat n'a rien rapporté au bandit.

#### Accident de mine

La cage de l'ascenseur d'une mine de charbon, à Eichenau (Haute-Silésie), s'est effondrée. Neuf mineurs ont été ensevelis par l'éboulement. Il n'y a que peu d'espoir de les retrouver en vie. Ils doivent avoir été écrasés par les rocs éboulés.

#### Un typhon au Tonkin

Un typhon s'est abattu, dans la nuit du 2 au 3 octobre, sur le Tonkin. Les communications télégraphiques et téléphoniques sont coupées. On ignore encore l'importance des dégâts dans la province. A Hanoi, trois indigènes ont été tués.

### SUISSE

#### Le sac postal Genève-New-York dévalisé

Le sac postal Genève-New-York du 22 septembre a été dévalisé. Ce courrier très important contenait plusieurs centaines de mille francs de papiers-valeurs. Le vol aurait été commis au départ de Genève. Le sac postal est arrivé à New-York dûment scellé, mais vide.

#### Une serviette contenant 25,000 francs volée

Hier mercredi, en descendant d'un train en gare de Genève-Cornavin, un homme de lettres français, M. Maurice Delly, a constaté la disparition d'une serviette contenant des titres d'une valeur de 25,000 fr. Une enquête a été ouverte.

#### Une agression

Mardi soir, un agriculteur nommé Belmont, rentrant chez lui de nuit, au Goldaueberg (Schwytz), a été attaqué par un célibataire de quarante-deux ans, Joseph Beeler, habitant également au Goldaueberg. Beeler a tiré sur Belmont. Une balle est restée dans l'épaule, tandis qu'une autre lui fracassait le pouce gauche. Beeler a reçu, de son côté, une balle dans la tête. Il est actuellement en traitement à l'hôpital de Schwytz.

Beeler souffre depuis quelques années d'un dérangement cérébral. Les blessures de Belmont ne mettent pas sa vie en danger.

#### Le drame du Cervin

La colonne de secours partie lundi à la recherche des trois touristes égarés depuis plus d'une semaine, au Cervin, est rentrée à Zermatt, après avoir exploré sans succès pendant deux jours la région de la cabane Hoerhli et de la cabane Solvay. Le fait qu'il est tombé environ un mètre de neige rend inutile de nouvelles recherches dans le massif du Cervin.

#### Tuée par une automobile

Hier mercredi, près de Massagno (Tessin), une automobile conduite par un avocat de Lugano a heurté et renversé sur la route de Massagno Mme Medolago, âgée de soixante-dix ans, qui a été tuée sur le coup. Une enquête est ouverte.

### Un crime est découvert près de Winterthour

Un crime vient d'être découvert près de Winterthour, dans les circonstances suivantes : Toutes les deux ou trois années, l'étang de « Kempthweier », situé entre Kempthal et Töss et appartenant à la fabrique Maggi, est complètement mis à sec. Au cours de l'opération, on découvrit le corps d'une jeune fille, qui était recouvert d'un vélo.

L'enquête ouverte aussitôt établit qu'il s'agit de la jeune Gertrude Kuser, âgée de dix-sept ans, de Wülflingen, ouvrière dans une filature, disparue depuis samedi. L'enquête révéla qu'elle avait quitté la maison paternelle le samedi soir, à bicyclette. Ne la voyant pas revenir, sa mère avisa la police le dimanche. L'enquête a en outre établi que la jeune Kuser se rendit le samedi soir à Kempthal, en compagnie d'un apprenti serrurier, nommé Raymond Buess, âgé de dix-sept ans et domicilié à Töss. Buess a été arrêté et a avoué avoir étranglé la jeune fille, dont il jeta le cadavre dans l'étang.

Buess avait eu des relations avec la victime. Celle-ci lui ayant fait l'aveu qu'elle allait devenir mère, il conçut une telle peur du scandale qu'il décida de la tuer. Tous deux vinrent le samedi au rendez-vous qui avait été convenu et se rendirent à bicyclette dans une forêt voisine de l'étang, où ils restèrent jusqu'à la tombée de la nuit. C'est à 7 heures environ que le crime fut consommé. Buess se jeta sur la jeune fille, et la tint à la gorge jusqu'à ce qu'elle ne donnât plus signe de vie. Il chargea ensuite son corps sur ses épaules et alla le jeter dans l'étang. Il posa la bicyclette sur le corps afin que celui-ci ne remontât pas à la surface.

### Un cadavre

Hier mercredi, des promeneurs ont découvert sous un rocher dit Bohneren, sur les pentes de l'Eiger (Oberland bernois), un cadavre masculin en état de décomposition passablement avancée. Les détails manquent encore.

## Echos de partout

### Après de belles vacances

Du Temps de Paris :

Cet été, les Français ont voyagé. On a rencontré Monsieur et Madame Denis sur les bords du Danube, et j'ai aperçu Joseph Prudhomme appuyé à un chapiteau renversé, dans l'arène du Colisée romain. Tous les régimes et toutes les constitutions de l'Europe étaient accueillis à tant de touristes « moyens » qui disposaient suffisamment de ces lettres de présentation qui sont nos billets de banque. Que l'économique conditionne le politique, voilà ce dont maints hôteliers étrangers sont maintenant bien assurés. La xénophobie est un sentiment assoupi au cœur de tout commerçant d'outre-monts qui voit se rétablir ses affaires. On a partout pensé en « européen » durant ces semaines estivales où la loi de l'échange et la morale du profit adoucissaient les mœurs. Une Société des nations tenait ses assises dans les salons d'hôtel et dans les « cars » omnibus suivant les routes qui relient les Alpes aux Carpathes. Les vacances ont vraiment été une trêve, et nous saurons désormais qu'une chaleur sèche est le climat préféré de la paix.

Tout passe néanmoins, et voici l'automne. Joseph Prudhomme vient de regagner la rue Montorgueil. Un peu las, il défait ses valises et classe ses souvenirs. En sa tête encore confuse, sourdent déjà les regrets. Que le ciel était bleu sur les jardins du Pincio ! Que le soleil brillait sur le parvis de Saint-Pierre ! Que de statues et de tableaux il fallut admirer sous l'injonction des guides à la volubilité érudite ! Que les raisins étaient succulents dans cette trattoria familière d'où s'entendait le ruissellement des eaux d'une fontaine monumentale qu'entouré, depuis des siècles, la flânerie d'un peuple aimable et docile ! Que de moines de toutes robes, que de militaires de toutes couleurs décoraient les ruelles antiques et les boulevards nouveaux ! Un jour même qu'il suivait la Voie impériale, il croisa deux officiers nazis ornés de galons et de signes divers et sanglés dans des cuirs. Il en éprouva de la surprise, comme dans le hall de l'hôtel où abondaient les journaux allemands et où il chercha vainement quelque journal français. Heureusement, un Latin se débrouille toujours, et il déchiffrait dans des journaux italiens les dépêches venues des quatre coins de la terre. Tous les faits internationaux y étaient rapportés, sauf que des hitlériens enthousiastes avaient, à Berlin, par une claire journée de septembre, assommé un diplomate anglais et un citoyen suisse. L'abondance des matières limite sans doute le zèle impartial de plus d'un informateur.

### Mot de la fin

A Paris, au cours d'une grande soirée, dans un hôtel somptueux du noble faubourg Saint-Germain, le valet de pied annonçait tous les arrivants :

— M. Bloch, M. Robert de Rothschild, M. le président Lévy, M. le conseiller David, M. le comte Cahen d'Anvers.

Et puis, tout à coup :

— M. de la Durandière.

Alors, se penchant vers sa voisine, l'humoriste Tristan Bernard murmura :

— Ces catholiques, quand même, ils se glissent partout.

## La Singine

Je viens de traverser la Singine, et jamais, comme en cet automne naissant, la charmante contrée ne m'était apparue à la fois plus douce et plus somptueuse.

Certaines terres s'annoncent par des aspects si brusques et des changements si marqués qu'on ne doute pas du lieu où on les touche. Ici, on rencontre bien moins la limite précise d'un pays que la frontière subtile d'une âme. Et encore cette âme n'a-t-elle pas partout des lisières certaines, car dans les vieux quartiers de Fribourg on peut trouver son empreinte, je dirai plutôt sa saveur, comme ces eaux qu'a laissées la mer en se retirant, et, quand on les goûte, on devine la prochaine présence du flot profond. C'est une âme modeste, qui évite de se produire, qui ressemble à certains visages de femmes qu'on ne voit jamais tout à fait bien, parce qu'ils se détournent légèrement dès qu'ils sentent sur eux le poids d'un regard. Ou ne faudrait-il pas le comparer, mieux encore, à cette Singine même, issue d'un lac ineffable, qui se dissimule loin des hommes, bondit derrière un paravent de rochers et, lorsqu'elle doit quitter sa solitude et ses voiles, c'est pour mourir ?

La terre singinoise, qui s'ouvre entre les Alpes et le Jura, comme entre la force et la douceur, je ne crois mieux pouvoir la définir qu'en disant qu'elle est dénouée. Elle me fait songer à une toile qu'on aurait fortement tendue, puis lâchée. Ici se plissent les montagnes ; plus loin s'étale un pays de collines sans excès et sans fougilles ; en bas se déroule le léger moutonnement des coteaux et des vergers. Dans la campagne bernoise, la richesse, si luisante et polie soit-elle, se vêt de quelque épaisseur. Dans la Singine, un charme est éparé, un idéal qui allège les choses, de sorte que même les soins matériels y sont empreints comme d'une grâce. L'abondance des fruits n'y dégénère pas en lourdeur ; la beauté de la moisson n'empêche pas de regarder l'horizon. Dans les champs où les paysans besognent, parfois une chapelle apparaît, qu'on trouve fermée, mais si l'on regarde à travers la grille, on y voit, devant le saint de bois ou de cire aux vêtements fanés, un bouquet toujours nouveau, comme si, dans cet enclos mystique paraissant fermé aux hommes, s'accomplissait le miracle d'une floraison perpétuelle.

On entre dans des maisons où la pauvreté elle-même est noble. Une image pieuse, sur le mur, suspend à de grands espoirs ces simples vies. Les meubles y sont anciens et défraîchis, mais les noms chers, les guirlandes et les festons peints y témoignent encore de la fraîcheur d'âme des premiers maîtres. J'ai été frappé d'y lire souvent le nom de Barbara, entouré de tant de fleurs en image, sur des coffres bleu pâle destinés à tant de choses douces, que je ne puis plus me représenter ce vocable aux rudes consonances, s'accusant lui-même, autrement que chargé de tendresse, avec un secret parfum de lavande.

Mais le diadème de la Singine, c'est la coiffe des Kränzle, ces couronnes à la fois anciennes et juvéniles, aussi vénérables par les âges qu'elles ont traversés que charmantes par les reflets qui les enrobent, ces chefs-d'œuvre d'un art antique, qui semblent avoir été posés par les morts sur la tête des vivantes. A voir ces jeunes filles sous leur parure de nuances, je les imagine toujours revenues d'une province enchantée, où elles auraient été intronisées comme princesses de leur race, promues à un rang de grâce par de mystérieuses puissances.

J'ai parlé des morts. Dois-je dire que, pendant longtemps, j'avais trouvé aux cimetières de la Singine une particulière tristesse ? On y rencontre bien plus qu'ailleurs de ces croix en fer forgé, signes funéraires incertains, trop grêles pour être monuments et trop durs pour être fleurs. Et souvent l'épithaphe y est-elle encore rongée par le temps, de sorte qu'on n'y voit plus que des fragments de mots ou de lettres, ressemblant sur la plaque de métal à autant de larmes figées. Des croix de bois noires sont surmontées d'un toit en triangle qui fait songer à une cagoule. Le dimanche, l'enclos amer est envahi par un peuple de femmes auquel l'uniformité de leurs coiffes et de leurs robes sombres donne comme un aspect funèbre. Et j'ai eu longtemps, de toutes ces choses, l'impression que, dans la Singine, le deuil était plus noir et plus lourd qu'ailleurs. Mais, lorsque j'ai eu constaté la perpétuelle sollicitude de ce peuple pour ses trépassés, ces soins souvent plus doux donnés aux tombes qu'aux demeures, je me suis mis à aimer les cimetières singinois, car j'y vois maintenant, au fond du décor gris et triste, resplendir comme une clarté la fidélité des vivants pour les morts.

Chaque fois que je parcours la Singine, j'évoque en moi la terre qui lui répond, je veux dire la Gruyère. Je les vois s'opposer harmonieusement toutes deux, l'une en hauteur, l'autre en profondeur. La poésie de la Gruyère est évidence ; celle de la Singine, effacement. Celle-là tire son nom de la petite ville puissamment fondée qu'une colline hausse dans le ciel pour être la parure et la reine d'alentour ; celle-ci s'appelle d'une rivière cachée, fuyante comme le songe. La Gruyère est cernée par ses monts, la Singine étale sous le ciel des vallons et des coteaux ; l'une est anneau ; l'autre, ruban. La Gruyère

enroule un esprit aigu autour des choses certaines; la Singine garde une âme rêveuse, tournée vers les choses exquises. Le chant qui s'élève des Colombettes a empli la terre du bruit des sonnailles. Les chansons de la Singine sont plus discrètes, mais, suspendues à la chaîne dorée des légendes et à l'âme mystérieuse de la race, elles rejoignent, en haut, l'infini.

Henri Bise.

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

**La soudure autogène**

La Société suisse de l'Acétylène fera donner du 6 au 11 novembre, à Bâle un cours pratique et théorique de soudure à l'autogène et de soudure électrique.

**L'importation du bétail savoyard**

Vu la disparition de la fièvre aphteuse dans les régions françaises limitrophes, l'interdiction relative à l'importation d'animaux vivants et de produits agricoles ainsi qu'au trafic rural de frontière depuis la Croix-de-Rozon jusqu'à Hermance, est rapportée.

**La prochaine vendange**

La section neuchâteloise de la Fédération romande des viticulteurs a tenu mardi 3 octobre à Auvèrrier la séance annuelle au cours de laquelle, à la veille de l'ouverture des vendanges, les délégués des communes viticoles du canton procèdent à un échange de vue sur la récolte imminente.

De la discussion générale il résulte que la récolte sera très variable, en raison des gelées du mois d'avril et qu'on peut espérer une très bonne qualité.

Les quantités moyennes prévues sont : pour le blanc une gerle (100 litres) à l'ouvrier; pour le rouge 35 litres à l'ouvrier.

Les prix demandés par la production sont : la gerle de blanc 135 fr., la gerle de rouge, 150 fr.

La levée des bans de vendange aura lieu, à la Côte, dès le 9 octobre.

**Almanach de Saint-Pierre Claver**

L'Almanach de Saint-Pierre Claver est l'un de ceux de chez nous; sa place est donc marquée dans tout foyer catholique. Rédigé et imprimé en Suisse romande, il y compte de nombreux amis, qui se réjouissent des intéressantes histoires africaines qu'il leur apporte chaque année. En voici le sommaire pour 1934 :

Calendrier complet. — Circonscriptions ecclésiastiques en Afrique. — A toi, Marie! (poésie). — La sainte folie de la Croix. — Leçon de sorcellerie. — La matinée d'un apôtre itinérant. — Devant la machine à écrire. — En l'honneur de la patronne des Missions (poésie). — Grâce au Poro. — Les moyens modernes de locomotion. — Rustre précieux. — La « Maman des Africains ». — Le Pater à Ukerewe. — Petit Betsiléo noir (poésie). — Une victoire de la Mission. — Fin tragique d'une classe de catéchisme. — Vétures et professions en Afrique. — Notre Paul. — La messe des anges. — C'est Winè qui passe. — Facteur postal original. — Notre Roi est le plus fort. — Quelques proverbes du peuple kikuyu.

En cette année sainte de la Rédemption, c'est faire un acte non seulement utile, mais apostolique, de se procurer cette jolie brochure, augmentée de renseignements et d'annonces, et agrémentée, presque à chaque page, d'illustrations fournies par la noire Afrique.

**CHANGES A VUE**

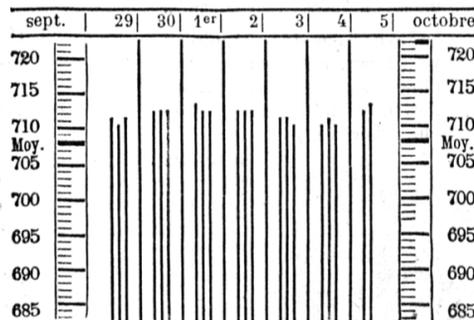
Le 5 octobre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs) . . . . .	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling) . . . . .	15 88	15 98
Allemagne (100 marc or) . . . . .	122 60	123 10
Italie (100 lires) . . . . .	27 —	27 20
Autriche 100 schillings) . . . . .	— —	— —
Prague (100 couronnes) . . . . .	15 20	15 40
New-York (1 dollar) . . . . .	3 30	3 40
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.) . . . . .	71 80	72 20
Madrid (100 pesetas) . . . . .	42 90	43 40
Amsterdam (100 florins) . . . . .	207 80	208 40
gudapest (100 pengö) . . . . .	— —	— —

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

5 octobre

**BAROMÈTRE**



**THERMOMÈTRE C.**

sept.	29	30	1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	octobre
7 h. m.	13	11	15	14	15	15	14	7 h. m.
11 h. m.	18	16	20	20	18	17	18	11 h. m.
7 h. soir	18	20	19	18	19	19		7 h. soir

**Nouvelles de la dernière heure**

**La politique internationale**

Paris, 5 octobre.

La journée qui s'est achevée, hier, à la Société des nations, a été pour les représentants du Reich, une longue suite de déconvenues. Jamais encore, on avait vu l'Allemagne aussi complètement isolée. La politique hitlérienne vis-à-vis des juifs ne lui a décidément pas attiré des sympathies. Des convocations officielles ont été lancées, hier soir, pour la réunion du bureau de la conférence pour lundi prochain. A cette réunion, il sera fait un compte rendu complet de ce qui s'est passé depuis le mois de juin dernier. Ces convocations avisent que sera fixé, en conséquence, l'ordre du jour de la conférence. Ce geste est dû à M. Henderson, qui a déclaré qu'il faut absolument sortir de l'équivoque, au plus tôt, et à Genève même, que rien ne devrait s'opposer désormais à l'accélération des travaux de la conférence.

Gagner du temps, tel est l'objectif du Reich. Hitler et ses collaborateurs craignent de voir s'élaborer à Genève une convention qui ne satisfait pas la volonté de réarmement de l'Allemagne. Gagner du temps, parce que, cependant, le Reich continue à armer afin de se trouver en mesure de tenir tête à ses adversaires, voilà tout le secret de la tactique allemande.

Milan, 5 octobre.

M. Mussolini publie dans le *Popolo d'Italia* un article intitulé : *Le désarmement et Genève*. Après avoir fait allusion aux difficultés rencontrées par le problème du désarmement, l'article affirme que la question a été posée sur une base trop universelle. « On a cherché à arriver à une réalisation générale du désarmement. Il ne fallait pas parler de désarmement, mais seulement d'une réduction et d'une adaptation des armements. » Après avoir parlé des maigres résultats des travaux de la conférence du désarmement, l'article poursuit :

« Malgré tout, on pourrait arriver à un but s'il existait un élément d'ordre politique et moral, une compréhension réciproque, une confiance entre les Etats et entre les peuples. Cette confiance manque et il serait illusoire de se le dissimuler. Les Etats vaincus de la grande guerre avaient espéré la réalisation du désarmement, que les Etats vainqueurs s'étaient engagés à effectuer. Mais le désarmement n'a pas eu lieu. Certains Etats affirment que ce désarmement ne peut plus être réalisé à cause de la nouvelle situation créée en Europe. »

M. Mussolini annonce ensuite que, pour surmonter les obstacles, il n'a pas présenté un vrai projet de convention, comme il a été dit, mais une série de suggestions tendant à arriver à une conclusion limitée, mais pratique. « Ces suggestions ont fait l'objet de conversations à Rome et à Genève. Elles pourront conduire à un accord si on réussit à surmonter le facteur « moral » qui rend les Etats soupçonneux et méfiants les uns envers les autres. »

En dernier lieu, le chef du gouvernement italien exprime l'opinion que, malgré tout, un accord sera conclu, sinon la Société des nations aurait pratiquement fini d'exister.

**Le congrès des radicaux-socialistes**

Paris, 5 octobre.

Le trentième congrès du parti radical-socialiste s'ouvre, ce matin, jeudi, à Vichy. M. Daladier, président du Conseil, assistera à la séance inaugurale; mais il se rendra d'abord à Lyon, chez M. Herriot, président du parti radical.

M. Daladier prononcera, dimanche, à l'issue du banquet de clôture, un grand discours afin de faire connaître à ses collègues quelle position il entend prendre vis-à-vis des grands problèmes politiques intérieurs et extérieurs. C'est dans les problèmes suivants que résidera l'intérêt du congrès : situation internationale, situation budgétaire et financière, situation économique et, en particulier, situation agricole. On pense que le congrès sera d'accord avec MM. Bonnet et Lamoureux pour condamner l'inflation et assurer l'équilibre budgétaire.

L'Ere nouvelle écrit, au sujet de ce congrès : « Pour conclure la besogne qui apparaît nécessaire, il importe avant tout de faire renaitre la confiance. Quand nous aurons établi cette confiance, nous pourrions alors envisager de plus vastes horizons. »

**M. Paul-Boncour et Genève**

Paris, 5 octobre.

(Havas.) — Selon le *Petit Parisien*, M. Paul-Boncour ne reviendrait à Genève que lorsque sir John Simon quitterait Londres pour Genève.

**Discours de M. Albert Sarraut**

Paris, 5 octobre.

Le ministre de la marine, M. Albert Sarraut, a visité, hier, à Brest, le croiseur-école *Jeanne d'Arc*. A cette occasion, il a prononcé une allocution :

« Nous ne rêvons d'aucune absurde hégémonie. Nous ne voulons amoindrir ou humilier personne. Nous voulons améliorer notre marine, c'est la tâche que m'a transmise mon prédécesseur, M. Georges Leygues. »

M. Albert Sarraut a souligné la nécessité pour la France d'avoir une marine forte.

**Le chancelier Dollfuss**

Vienne, 5 octobre.

L'état de santé du chancelier Dollfuss est des plus satisfaisants. Le chancelier a passé une nuit calme. La température est normale. Il a répondu personnellement aux messages de félicitations qui lui sont parvenus de l'étranger.

Dans le courant de la journée d'hier, la police autrichienne a arrêté vingt-cinq personnes soupçonnées d'avoir eu des rapports avec Dertil, l'agresseur de M. Dollfuss. Trois ont été maintenues en état d'arrestation.

La préfecture de police a publié un communiqué faisant connaître que Dertil avait fait des déclarations contradictoires au cours de son interrogatoire. La plupart des personnes interrogées avec lesquelles Dertil entretenait des relations ont déclaré qu'il sympathisait avec les nationalistes-sociaux.

Les marques d'attachement dont M. Dollfuss est l'objet se sont multipliées depuis hier. Elles viennent des personnalités les plus distinguées et jettent une note émouvante dans la vie politique de l'Autriche.

La lutte engagée par le chancelier contre les adversaires de l'indépendance de l'Autriche deviendra plus forte, plus énergique encore. L'attentat contre M. Dollfuss est un épisode. Le chancelier continuera à gouverner et à aller de l'avant.

**Un discours de M. Roosevelt**

Paris, 3 octobre.

L'Echo de Paris reçoit la dépêche suivante de Chicago :

M. Roosevelt a fait, hier, devant la Légion américaine, un important discours. Il a fait comprendre aux vétérans qu'ils ne pouvaient pas avoir une place à part dans la nation. Il a confirmé que la restauration de l'économie maintiendra ses efforts. « La réalisation de notre programme ne peut pas être obtenue en six mois. Le chômage a commencé à diminuer. Le revenu des fermiers a été augmenté. » M. Roosevelt a examiné le problème gouvernemental en liaison avec les difficultés que les Etats-Unis affrontent actuellement.

Il a invité la Légion américaine à soutenir les efforts du gouvernement dans sa lutte pour la restauration nationale.

**La stabilisation de la production du sucre aux Etats-Unis**

Washington, 5 octobre.

(Havas.) — M. Wallace demandera à M. Roosevelt de ne pas signer l'accord sur la stabilisation du sucre, car il estime que les contingents fixés entraîneront une augmentation de trente millions de dollars par an, au prix du sucre.

**La situation à Cuba**

La Havane, 5 octobre.

(Havas.) — Une action énergique est menée par la police contre les tentatives de pillage. C'est ainsi que deux individus qui saccageaient un immeuble ont été tués par une patrouille.

(Havas.) — Le gouvernement américain met comme condition à la reconnaissance du gouvernement cubain le maintien de la stabilité politique.

De l'avis des milieux bien informés, le gouvernement américain estime que la possibilité d'une stabilité politique ne subsistera que dans la formation d'un gouvernement de coalition. On est d'avis qu'il est très difficile à M. San-Martin de consolider sa situation à cause de l'impossibilité de faire rentrer les impôts, ce qui va mettre le gouvernement dans une position critique quand il s'agira de payer l'armée qui se trouve maintenant sous le contrôle du colonel Batista.

**La construction navale anglaise**

Londres, 5 octobre.

(Havas.) — D'après le *Daily Herald*, un programme supplémentaire comportant la construction de 21 navires de guerre sera prochainement approuvé par l'amirauté britannique.

**Visites de rois**

Sofia, 5 octobre.

(Havas.) — La visite du roi Alexandre de Yougoslavie à Euxinograd a été accueillie avec satisfaction par tous les milieux bulgares. Chacun veut voir dans cet acte un signe certain de rapprochement entre la Bulgarie et la Yougoslavie auquel travaillent depuis quelque temps plusieurs milieux en Bulgarie.

Presque tous les journaux d'hier soir consacrent un article à ce sujet.

Le *Zname*, journal officieux, après avoir rappelé que le peuple bulgare fêtait, hier, le 25<sup>me</sup> anniversaire de la libération de la Bulgarie qui est le 15<sup>me</sup> anniversaire de l'avènement du roi Boris, écrit notamment :

« La rencontre entre les souverains bulgares et yougoslaves renforce la confiance dans l'avenir et nous l'accueillons avec un sentiment de profond soulagement. »

**Les nationalistes-sociaux de Bohême**

Prague, 5 octobre.

D'après les journaux, le député du parti nationaliste-social Krebs s'est enfui en Allemagne. Trois autres députés du même parti ont été arrêtés pour avoir pris part à cette fuite.

**La reine Hélène de Roumanie**

Londres, 5 octobre.

La princesse Hélène de Roumanie, épouse du roi Carol, qui est actuellement à Londres, a dû entrer dans une clinique pour y être opérée d'une infection aiguë du bras. Son état est satisfaisant, mais il nécessitera encore de longs soins.

**Les 97 ans de M<sup>me</sup> Juliette Adam**

Paris, 5 octobre.

Née le 4 octobre 1836, à Verherie, dans cette Ile-de-France qu'elle n'a cessé d'aimer, M<sup>me</sup> Juliette Adam a atteint, hier, sa quatre-vingt-dix-septième année. Elle vit maintenant retirée dans l'ancienne abbaye de Gif, au cœur de la vallée de Chevreuse, évoquant les émouvants souvenirs d'une jeunesse au cours de laquelle elle connut Gladstone, George Sand, Gambetta.

M<sup>me</sup> Juliette Adam, ardente patriote, est aussi devenue une ardente catholique.

**Le temps**

Paris, 5 octobre.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures : Ciel demi couvert avec éclaircies, brumeux, le matin; vent du nord-est faible, modéré; température sans changement.

**Chambres fédérales**

Berne, 5 octobre.

Le Conseil national discute l'article élevant la subvention allouée par la Confédération aux caisses d'assurance contre le chômage.

Le Conseil fédéral propose d'élever la subvention à 43 % pour les caisses paritaires et à 30 % pour les autres caisses de la broderie, du tissage, des autres industries textiles, de l'industrie horlogère, de la métallurgie, du bois et du bâtiment.

M. Moser (Zurich), socialiste, au nom de la minorité, propose des subventions de 45 et 40 %.

M. Schulthess, chef de l'Economie publique, recommande la proposition du Conseil fédéral.

M. Saxer (Saint-Gall), radical, soutient le point de vue de la minorité en considération de l'intensité de la crise.

Les propositions du Conseil fédéral sont votées par 58 voix contre 54.

L'article est voté à une grande majorité. On reprend le programme financier.

Aux subventions, M. Muller (Berne), paysan, propose l'amendement suivant : « Les dépenses faites par la Confédération en application de la loi du 7 juin sur le ravitaillement du pays en blé ne sont pas réputées subventions, au sens du présent article. »

M. Fazan (Vaud), radical, appuie cette proposition. Le régime du blé doit être liquidé à part du programme financier. Le prix d'achat du blé indigène doit être fixé chaque année. Ce prix ne doit pas être considéré comme une subvention.

La commission accepte l'amendement Muller qui est approuvé.

On aborde ensuite le projet de réduction des traitements.

M. Musy dit que le Conseil fédéral estime que le personnel doit faire son apport au programme de redressement. Le Conseil fédéral présente des propositions nouvelles. Il veut assurer à chacun une tranche de traitement de 1600 fr., sur laquelle il ne sera pas opéré de réduction.

L'indemnité de résidence et les allocations pour enfants ne seront pas réduites.

Pour 1934 et 1935, les traitements seront réduits uniformément de 7 %.

Les traitements en dessous de 3200 fr. ne seront pas réduits pour les hommes mariés.

La réduction de 7 % représente une économie de 16 millions.

L'abolition d'un certain nombre d'accessoires, gratifications, etc. permettra encore une économie de quelques centaines de mille francs; le total des économies sera d'environ dix-sept millions.

**NOUVEAUTÉ**

**L'ascension d'une âme : Yvonne (1914-1929)**

Souvenirs d'une maman

Prix : Fr. 2.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

## Association populaire catholique suisse

Commencée dimanche soir, 1<sup>er</sup> octobre, par une soirée familière, l'assemblée des délégués de l'Association populaire catholique suisse débuta le lendemain, lundi, par une messe de Requiem pour les membres défunts de l'Association. A 10 heures, dans la grande salle paroissiale de la Trinité, M. Buomberger, président central, salua les 200 délégués présents dont une cinquantaine de Romands. A la table présidentielle on remarquait Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Après lui avoir exprimé sa vive gratitude et celle de l'assemblée, M. le président fit part aux délégués d'une note de NN. SS. les Evêques suisses par laquelle Leurs Excellences demandaient à l'Association populaire — afin qu'elle soit vraiment le cadre de l'Action catholique — de bien spécifier dans les statuts que cette organisation dépendrait dans chaque diocèse de l'Ordinaire du lieu et que le comité central se mettrait sous l'autorité de NN. SS. les Evêques suisses. Dès lors, chaque évêque recommandera dans son séminaire respectif et aux prêtres l'Association populaire comme étant devenue l'Action catholique recommandée par le Souverain Pontife.

Toute l'assemblée accepte cette décision des évêques suisses et le président lui-même recommande aux différents délégués des sections d'ajouter dans leurs statuts ce désir de l'épiscopat suisse, les statuts centraux ayant déjà réalisé cette demande, il n'est pas nécessaire de prévoir une modification de ces statuts.

Les rapports du secrétaire central, romand et tessinois ne donnent lieu à aucune observation. Les réviseurs des comptes demandent qu'on donne décharge à M. le caissier central pour sa gestion, ce qui a été fait sans autre discussion.

On passe ensuite à la réélection des trente membres du comité central, seul le conseiller national M. Scherrer, de Saint-Gall, décline une nouvelle réélection. Parmi les vingt-neuf réélus, il y a, pour la Suisse romande : MM. Aebly, syndic de Fribourg ; Attenhofer, médecin à Lausanne ; Mgr Beck, professeur à l'université de Fribourg ; Mgr Cottier, doyen de La Chaux-de-Fonds ; M. le chanoine de Courten, à Sion ; M. le chanoine Ducret, curé de Saint-Joseph, à Genève ; M. Gauthier, chef de service à la police cantonale, à Fribourg ; le R. Père Manser, professeur à l'université de Fribourg ; M. l'abbé Pauchard, rédacteur à Fribourg ; M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, à Fribourg.

Avant de passer au rapport de M. Auf der Maur sur la fondation Léonard Haas, M. le président donne la parole à Mgr Besson. De longs applaudissements ont salué l'évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Ami depuis fort longtemps de l'Association populaire, Mgr Besson a félicité les délégués présents. Il a remercié l'Association de l'excellent travail accompli et a formé le vœu qu'elle remplisse toujours mieux sa belle tâche. Faisant remarquer qu'il parlait en son nom propre, il ajouta qu'il avait l'assurance que l'Association populaire catholique suisse est l'organisation répondant le mieux au désir du Souverain Pontife concernant l'Action catholique.

M. le président central remercia Son Excellence de son paternel encouragement et donna à M. Auf der Maur la parole pour son exposé sur la fondation Léonard Haas. Il fit remarquer que le capital de cette fondation est en diminution et a fait appel à tous les membres présents pour qu'une augmentation des versements eût lieu et cela d'une façon plus régulière.

Une question concernant les émissions radio-phoniques a retenu l'attention de l'assemblée, puis les délégués se sont divisés en deux groupes pour entendre, les uns, en langue allemande, les autres en langue française, les exposés touchant le grave problème des Sans-Dieu.

L'assemblée romande, présidée par M. le conseiller d'Etat Weck, eut le bonheur d'avoir avec elle Mgr Besson. M. le président romand donna la parole à M. l'abbé D'Overney, directeur au Grand Séminaire.

Modifiant un peu le titre de sa conférence, M. l'abbé Overney montra ce que sont la foi communiste et la foi chrétienne. Dans une première partie, le conférencier expliqua les différents caractères de la foi communiste et son objet. « Sous les variantes inévitables qu'elle présente chez ses différents coryphées plus ou moins purs, on retrouve un double article fondamental, sur lequel on ne transige pas : le communisme est la religion de l'athéisme et du matérialisme. Après la négation de Dieu, elle professe un matérialisme rigoureux, ne reconnaissant aucune valeur spirituelle, aucun au-delà, considérant l'homme comme un être matériel et terrestre. Cette conception du monde et de la vie est d'autant plus dangereuse que ses adeptes ne la considèrent pas comme une théorie abstraite satisfaisant leur intelligence, mais comme un objet de foi auquel on adhère par toutes les fibres de son être. Le devoir de l'instituteur n'est pas seulement d'exposer avec méthode la doctrine marxiste, c'est plus encore de faire aimer cette doctrine par l'enfant, d'éduquer ses sentiments et sa volonté dans le sens communiste, afin d'accaparer sa personnalité tout entière. »

Dans une seconde partie, le conférencier exposa la nécessité qu'il y a pour nous autres chrétiens et catholiques d'aimer notre foi, cette foi apportée à l'humanité par le Christ. Après

en avoir montré la grandeur et la beauté, M. l'abbé Overney a tiré les conséquences pratiques :

« Tout d'abord, nous avons vu que, dans le programme de formation communiste, on vise non seulement à éclairer l'esprit d'après la plus pure orthodoxie, mais on vise à consacrer à cette doctrine la personne tout entière avec toutes ses facultés d'aimer et d'agir. Souvenons-nous que cela doit exister à un plus haut degré encore dans le chrétien.

« Ensuite, nous avons vu que la foi communiste est réalisatrice. Elle unit étroitement la pratique à la théorie. Or, le monde croyant n'a-t-il pas négligé parfois cette grave obligation de faire fructifier son trésor, et n'a-t-il pas à faire sur ce point un sérieux *mea culpa* ?

« Enfin, la foi communiste donne à ses adeptes une ambition et une conviction qui doit animer les actes les plus ordinaires de la vie quotidienne. Ne sommes-nous pas tentés d'oublier que notre foi chrétienne a, elle aussi, une portée éminemment sociale, et cela dans un sens, infiniment plus beau et plus vrai que la foi communiste ?... »

« Voilà, conclut le distingué conférencier, les réflexions qui m'ont été suggérées en rapprochant ces deux extrêmes : la foi communiste et la foi chrétienne. L'une est la caricature de l'autre. C'est la preuve qu'elle est l'ouvrage de Satan, le père du mensonge. La lutte sera donc rude. Nous avons besoin d'unir toutes nos forces pour mieux supporter le choc, et ne point succomber dans l'épreuve. Nous devons prendre acte de nos déficiences, et chercher à les corriger, afin d'être, dans la plénitude du terme, des hommes de foi, de la trempe du Bienheureux Nicolas de Flue, notre patron national. »

Cette très belle conférence fut soulignée par de vifs applaudissements.

M. le président romand donna ensuite la parole à M. Pochon, substitut du procureur général, à Fribourg.

M. Pochon fit observer qu'il existe une différence notable entre la libre-pensée et les Sans-Dieu. Il fit voir ensuite les puissants moyens d'action des Sans-Dieu. « Cette lutte contre la religion, poursuit le conférencier, ne se circonscrit pas à l'intérieur des frontières de la Russie. Le communisme est un article d'exportation : par le moyen de la III<sup>ème</sup> Internationale, il poursuit des buts mondiaux. Aussi les Sans-Dieu passeront-ils sans tarder à l'offensive sur le plan international ; leur travail d'avant-garde ayant le double avantage de miner les résistances au communisme et de s'exécuter avec moins de difficultés qu'une propagande nettement révolutionnaire, l'étiquette athée ne portant guère ombrage aux gouvernements bourgeois. Jusqu'à l'avènement de Hitler, le centre officiel de l'Internationale communiste était à Berlin ; il est, croit-on, aujourd'hui à Bâle, mais sa véritable direction est à Moscou. »

En Suisse, le mouvement athée n'est pas nouveau : son évolution est semblable à celle qui s'opéra sur le plan international. Les groupes de libres-penseurs prolétaires apparaissent chez nous en 1927. Réunis dans le *Proletarische Freidenker Verband*, ils s'affilièrent à l'Internationale de Vienne qui avait délégué en Suisse le professeur Hartwig, juif d'origine, afin d'y implanter le mouvement. Les éléments révolutionnaires ayant la majorité, le groupe suisse se rallia en 1930 à l'opposition communiste et devint dès l'origine une section de l'Internationale des Sans-Dieu. La centrale suisse était autrefois à Zurich ; depuis le 1<sup>er</sup> avril 1932, elle se trouve à Bâle, Fatiostrasse, 6.

Le 24 janvier 1932, un concours d'émulation était décidé à Bâle avec la section badoise. Il avait pour buts : la fondation de cinq nouveaux groupes locaux, l'adhésion de 300 nouveaux membres, l'acquisition de 300 nouveaux abonnements, la récolte de 500 fr., l'augmentation de la diffusion du matériel de propagande.

Des conférences données dans plusieurs villes de Suisse par le communiste berlinois Proellog eurent pour résultats la fondation de quatre nouveaux groupes à Lucerne, Soleure, Winterthur, Bienne et de nombreuses sorties de l'Eglise, dont 10 à Bienne.

Pour terminer, M. Pochon montra les possibilités que nous donnent nos lois pour agir contre ces fauteurs de désordre. Mais les moyens coercitifs, tout excellents qu'ils soient, ne pourront pas grand-chose contre les Sans-Dieu. Nous ne devons pas nous faire d'illusions. Aux dogmes communistes, ce qu'il faut opposer, ce sont les principes catholiques. A leur mystique, opposons la mystique du Christ, mais auparavant, vivons-la !

Très goûtée, comme la précédente, la conférence de M. Pochon fut longuement applaudie.

Malheureusement, vu le manque de temps, elle ne put être discutée. Il est à souhaiter qu'une assemblée de délégués romands reprenne sans trop tarder cette question pour l'étudier plus à fond.

Après le repas de midi, les délégués se retrouvèrent en une assemblée commune pour mettre au point la question du cinéma. M. l'abbé Carlier, directeur de l'*Echo illustré*, président de la section pour le bon cinéma, montra tout d'abord ce que faisaient depuis quelques années les pays voisins. En Suisse, nous devons nous grouper ; il est urgent de réunir en une fédération nos différentes salles de cinéma. Cette fédération s'affilierait à l'organisation catholique des ciné-

mas français et ainsi pourrait influencer la fabrication des films. En outre, M. l'abbé Carlier a demandé qu'une maison catholique de films fût reconnue pour la Suisse ; il préconise la maison Star-Film, à Lucerne. Cette maison a déjà 500 clients en Suisse et nous avons actuellement environ 400 salles catholiques faisant du cinéma. La fédération serait donc facile à réaliser. Enfin, il faut informer le public ; pour cela il faudrait, comme en France ou en Belgique, un fichier tenu à jour afin de pouvoir renseigner les salles paroissiales sur la valeur des films. Il serait nécessaire d'avoir deux centrales pour ce travail : une en Suisse allemande et l'autre en Suisse romande. Le Bureau diocésain de charité, à Fribourg, a déjà commencé ce travail.

M. Hättenschwiler, secrétaire central, exposa en langue allemande le même sujet. Pour terminer, la maison Star Film, de Lucerne, a fait une démonstration de différents appareils muets et sonores. L'appareil sonore, coûtant environ 5000 fr., devrait être acheté par un canton et un service de cinéma ambulante parcourant les différentes paroisses — comme c'est déjà le cas en Valais et dans le canton de Fribourg — rendrait possible la solution de cette importante question.

Nous extrayons du rapport de M. le chanoine Rast, secrétaire romand, les renseignements suivants sur l'activité de l'Association catholique en terre romande :

Outre les nombreuses séances du comité directeur et du comité central, le secrétaire romand a convoqué, en automne dernier, une assemblée des présidents cantonaux. Présidée par M. Bernard Weck, président romand, cette assemblée a pris connaissance du travail effectué dans chaque canton. Le secrétaire romand a rappelé la nécessité qu'il y aurait de faire revivre un fonds spécial de l'Association, appelé Denier de l'Action catholique et qui serait destiné à aider les fédérations, lors de l'organisation de congrès régionaux.

Le Secrétariat s'est mis en rapport, dans le courant de l'année, avec les présidents cantonaux, pour avoir la liste des divers lieux de culte et les heures des offices le dimanche, afin de pouvoir éditer un triptyque romand, indiquant pour chaque canton et par ordre alphabétique le nom des localités qui ont un office catholique, le dimanche, et l'heure de ces services religieux. Il n'a pu mettre au point ce travail, car la liste de l'un ou l'autre canton lui manque. Il espère l'éditer pour le printemps 1934.

Il suffit de rappeler que l'Association de la jeunesse valaisanne a, actuellement, 31 sections et plus de 1600 membres, pour comprendre la persévérance et l'effort que ce résultat merveilleux a dû exiger.

Le mérite de la bonne marche du Jura est dû à son président, M. l'abbé Schaller, comme aussi à M. Amgwerd, le dévoué secrétaire de la Fédération.

Sans faire beaucoup de bruit, la Fédération neuchâteloise travaille, prospère et, ce qui est à noter, paye régulièrement ses cotisations à la Caisse centrale !

Genève n'a pas ralenti son activité. Ses nombreuses sections travaillent avec un zèle qui leur fait honneur.

Le Vaudois, par tempérament, ne désire pas être trop dérangé, c'est ce qui explique un peu le manque de vie dans la Fédération cantonale vaudoise.

Le Valais, s'il n'a pas une organisation cantonale pour grouper les hommes, réalise des merveilles avec la jeunesse.

La jeunesse fribourgeoise, comme celle des cantons de Vaud et Neuchâtel, marche fort bien et très certainement, ces jeunes forces viendront, dans quelques années, apporter un puissant secours aux fédérations de ces divers cantons.

## Horaires de chemins de fer

### LE MAJOR DAVEL

L'horaire Major Davel, en est à sa 36<sup>ème</sup> année d'existence. Si cet excellent indicateur a vécu aussi longtemps, malgré la création, ces dernières années, de nombreux nouveaux horaires, c'est que son format plus petit et très pratique en fait un véritable horaire de poche et de plus les caractères sont parfaitement lisibles.

Il est aussi le plus complet des horaires régionaux et donne tous les renseignements nécessaires aux voyageurs utilisant les trains, bateaux, trams, autobus, cars postaux, lignes aériennes de la Suisse romande ainsi que les principales correspondances avec la Suisse orientale et l'étranger. En un mot il possède le maximum de renseignements dans le plus petit volume possible et reste malgré cela clair, précis et facilement lisible. Sa nouvelle carte synoptique placée au milieu de l'Horaire permet de trouver rapidement la ligne que l'on cherche, par la méthode la plus simple.

## RADIO

Vendredi, 6 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, gramo-concert. 16 h. 30, *Pour madame*. 17 h. 30, séance inaugurale de l'Exposition de radio. 19 h. 35, *Correspondance parlée* de la Société romande de radiodiffusion. 20 h., concert de musique populaire italienne, par le petit orchestre de Radio-Lausanne, sous la direction de M. Moser, avec le concours de M. Romano Rasponi, baryton. 20 h. 50, cabaret-concert, par MM. René Bersin, Dauriac, Mmes Edith Burger et Oldy. 22 h., *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 20, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

20 h. 15, concert par le Radio-Orchestre, sous la direction du maestro L. Casella.

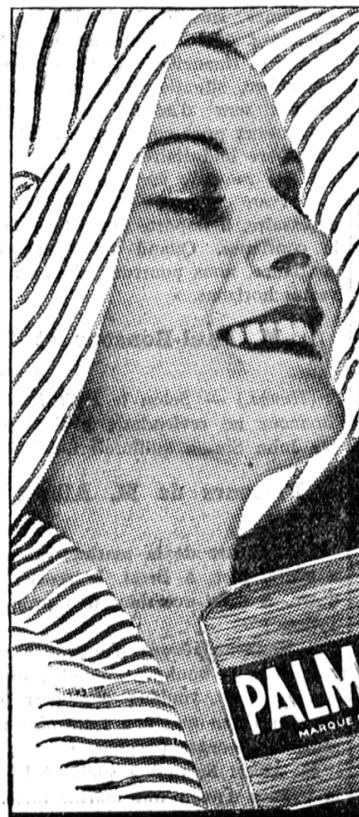
Stations étrangères

Königswusterhausen, 20 h. 5, une heure variée. Munich, 21 h. 20, concert symphonique. Francfort/M., 21 h., musique hongroise. Londres (Daventry), 21 h., concert par fanfare militaire. Londres régional, 20 h., promenade-concert, relayé du Queen's Hall, Londres. Vienne, 19 h., concert par l'Orchestre symphonique de Vienne. Radio-Paris, 20 h. 45, airs et duos. Paris P. T. T., 20 h. 30, soirée donnée, par le Quintette instrumental de Paris.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. à 11 h. 25, Stuttgart, disques, œuvres de Schumann. 11 h. 59 à 12 h. 28, programme de Beromünster. 14 h. 30 à 15 h., Stuttgart, musique de chambre. 17 h. 30 à 19 h., programme de Beromünster.

## Huile d'olive, au secours!



C'est l'huile d'olive qui donne sa couleur verte à Palmolive.

L'huile d'olive, la plus généreuse protection, l'aide la plus précieuse qu'ait rencontrée la beauté à travers les siècles ! Pour profiter de ses bienfaits, employez le Savon Palmolive. Chaque pain de ce savon est fabriqué avec une quantité importante d'huile d'olive...

Voilà pourquoi 20.000 spécialistes en soins de beauté le recommandent. Suivez leur conseil...

Le Savon Palmolive est toujours vendu dans une enveloppe verte olive. Exigez la bande noire portant, en lettres d'or, la marque Palmolive.

Rien n'est changé sauf le prix. Toujours le même Savon Palmolive — le même quantité d'huile d'olive — le même baume merveilleux...

FABRICATION SUISSE

Palmolive S. A., Zurich, Talstrasse 13

Fr. 0.50

# FRIBOURG

## Loto en faveur de la restauration de Notre-Dame

Malgré la générosité d'un grand nombre de personnes, une somme de 10,000 francs manque pour payer le montant total des dernières réparations faites à la basilique mineure de Notre-Dame (transformation du chauffage, blanchissage et recrépissage des murs). Pour combler une partie de ce déficit, le clergé de Notre-Dame se voit dans l'obligation de faire appel à la générosité du peuple fidèle. Un loto aura lieu, à cet effet, dans la salle de la Grenette, le dimanche 22 octobre, à 8 h. 1/4 du soir.

Les personnes amies de Notre-Dame voudront bien apporter des lots tant pour le loto que pour la petite tombola. Les dons seront reçus avec reconnaissance au magasin de M<sup>me</sup> veuve Ant. Comte, rue de Lausanne, ou au bureau de M. le chanoine Rast, rue de la Préfecture, 188. D'avance, le clergé de Notre-Dame adresse son profond merci aux généreux donateurs.

## Nos Caisses Raiffeisen

On nous écrit :

Répondant à l'appel de leur dévoué pasteur, M. le curé Demierre, les paroissiens de Léchelles ont assisté nombreux, dimanche dernier, à une causerie, faite à l'auberge communale par M. le curé Remy, sur les Caisses Raiffeisen. Après une introduction sur la nécessité d'apporter à nos populations agricoles une amélioration économique et sociale, une aide sûre et efficace, le conférencier a exposé la nature, le fonctionnement et les avantages matériels et moraux de la belle institution que sont fières de posséder déjà 58 paroisses ou communes fribourgeoises. Solidement étayée d'anecdotes vécues et de chiffres tirés de statistiques, la causerie n'a pas tardé à faire tomber les préventions qu'on rencontre encore dans nos populations. « Que les économies des campagnards restent donc aux campagnards, a dit le conférencier, et cela dans les meilleures conditions possibles, c'est justice ; mais cette utilisation directe et avantageuse ne peut se faire intégralement que par la Caisse Raiffeisen ».

Il existe bien chez nous quelques caisses rurales qui s'établirent avant que fût connue l'œuvre Raiffeisen. Mais leur isolement a causé parfois des déboires aux administrateurs qui ne résistent pas toujours à la tentation de demander aux emprunteurs un intérêt trop élevé.

La Caisse Raiffeisen est une institution essentiellement démocratique, administrée gratuitement sous le contrôle et la surveillance assidue de réviseurs professionnels.

Le conférencier a terminé en faisant appel à l'esprit de foi et de solidarité de la sympathique population de Léchelles et, après les encouragements chaleureux de M. le curé Demierre, de M. Wicht, inspecteur cantonal de gymnastique, et de M. Pauchard, syndic, la création d'une Caisse fut décidée séance tenante.

On ne peut que féliciter les paroissiens de Léchelles d'avoir compris l'utilité de cette institution. Si nous devons, dans les temps difficiles que nous traversons, inculquer l'esprit de prévoyance et de solidarité chrétienne à nos populations et à la jeunesse si exposée au gaspillage, il ne faut pas oublier que la diffusion la plus pratique de ces principes ne peut se réaliser pleinement que par la fondation de la Caisse Raiffeisen.

## La Foire aux provisions

Comme on l'a annoncé, c'est ce matin, à 11 heures, que commence la journée officielle qui marque l'ouverture de la Foire aux provisions. A cette occasion, la presse a été invitée à une séance qui aura lieu au restaurant des Merciers. M. Curty, après lui avoir adressé ses souhaits de bienvenue, donnera un aperçu de l'importance de la Foire de cette année. Après

cette première prise de contact, visite de la Foire par les invités et les journalistes, puis dîner au restaurant des Merciers.

Cette première journée s'annonce sous les plus heureux auspices. Les visiteurs ont déjà montré leur intérêt pour les stands, qui rivalisent de goût et d'ingéniosité dans la présentation des produits du sol fribourgeois.

Cet après midi et ce soir, concert à la Taverne, par un orchestre champêtre. On pourra ainsi déguster, aux sons d'instruments rustiques, la bonne fondue, le jambon cuit à point, le poulet dodu et les croustillants gâteaux au fromage, le tout arrosé des crus de chez nous. Et le sourire épanoui des trois maîtres de céans enchantera la digestion des gourmets...

## Les observateurs d'artillerie

La réunion des observateurs d'artillerie de la Suisse romande aura lieu le 8 octobre à Fribourg. Le comité de réception a mis tout en œuvre afin que les participants gardent de cette journée un bon souvenir. Les observateurs auront ainsi l'occasion de resserrer les liens d'amitié qui les unissent, car la bonne camaraderie qui règne dans cette troupe d'élite est proverbiale. M. le colonel-divisionnaire de Diesbach a bien voulu accepter de faire une conférence, laquelle, nous en sommes certains, ne manquera pas d'intéresser son auditoire.

Les observateurs qui n'ont pas encore envoyé leur bulletin d'inscription peuvent encore le faire jusqu'au samedi 7 octobre.

## Un gendarme dévoué

On nous écrit :

Hier matin, mercredi, vers 11 h., à la sortie de l'école frèhélimienne de Gambach, un enfant de cinq ans n'étant pas rentré à la maison, le poste de police de Beauregard fut avisé et le gendarme Pache, parti à sa recherche, ramena le petit égaré trouvé dans le quartier de la Fraternelle.

Il faut remercier cet agent de police et souligner son dévouement.

## Une alerte

On nous écrit :

Mardi soir, vers 6 h., un commencement d'incendie s'est déclaré dans la fabrique de poteries Messerli, à Bulle, non loin d'un four qu'on avait chauffé pendant la journée. Le feu, probablement dû à quelque fissure du four, fut rapidement maîtrisé au moyen d'extincteurs. Mais il y a cependant des dégâts assez importants.

## Cyclisme

On nous écrit :

Le dimanche, 24 septembre, a eu lieu, à Bulle, la dernière course comptant pour le championnat cantonal. Trois candidats pouvaient prétendre au titre. Aussi la lutte fut-elle vive. Voici les résultats de la course :

1. Jacquaz, Fribourg ; 2. Thalmann, Fribourg ; 3. Gremion, Bulle ; 4. Gross, Fribourg ; 5. Jacquet, Bulle ; 6. Maradan, Bulle ; 7. Bussard, Bulle ; 8. Kessler, Guin ; 9. Kessler, Guin ; 10. Perriard, Fribourg ; 11. Layaz, Fribourg ; 12. Pythoud, Bulle ; 13. Turchi, Bulle. Abandons : Vuichard, Fribourg, et Bertschy, Guin.

Voici le classement final du championnat cantonal :

1. Thalmann, Fribourg, 4 points ; 2. Jacquaz, Fribourg, 8 p. ; 3. Pythoud, Bulle, 13 p. ; 4. Gross, Fribourg, 14 p. ; 5. Jacquet, Bulle, 14 p.

Interclubs : 1. Vélo-Club, Fribourg ; 2. Pédale bulloise ; 3. Vélo-Club, Guin.

## Heure sainte et adoration nocturne à Notre-Dame

Ce soir jeudi, à 8 h. 1/4, exercice de l'Heure sainte à l'église de Notre-Dame. Le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles toute la nuit et jusqu'après la messe de 6 heures demain vendredi. Après la messe, bénédiction du Saint Sacrement. Ce soir jeudi, dès 5 heures, et après l'Heure sainte, confessions.

## Premier vendredi du mois à la cathédrale

Demain matin, vendredi, à 8 heures, messe de communion pour les enfants des écoles. Le soir, on ne dira pas le chapelet à 6 h. 1/4, mais à 8 h. 1/4, en même temps que les prières pour le diocèse et pour la paroisse.

## Eglise de Saint-Pierre

Ce soir, jeudi, à 8 heures, exercice du Rosaire, suivi de l'adoration nocturne. Demain, premier vendredi du mois : exposition du Saint Sacrement durant la journée ; à 8 heures du soir : sermon, consécration au Sacré-Cœur et bénédiction.

## Premier vendredi du mois à l'église des R. Pères Cordeliers

Demain vendredi, dès 6 h., exposition du Très Saint Sacrement. A 8 h., messe basse en l'honneur du Sacré Cœur ; litanies et bénédiction.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Naissances

23 septembre. — Barbey Marcel, fils de René, manoeuvre, de Porsel, et d'Esther, née Strub, rue du Progrès, 6.

24 septembre. — Marbacher Lucie, fille d'Henri, manoeuvre, d'Escholzmatt (Lucerne), et de Marie, née Mauron, La Torche, 307.

Glannaz Jacqueline, fille de Robert, aide-jardinier, de Farvagny-le-Petit, et de Julia née Sansonnens, Planche supérieure, 211.

Buntschu Albert, fils de Louis, ouvrier de brasserie, de Planfayon, et de Marie née Meuwly, Varis, 21.

Burgy Jacqueline, fille de Philippe, employé d'hôtel, de Cordast, et de Clara née Egger, Montséjour, 2.

Chardonens Liliane, fille de Germain, chauffeur postal, de Noréaz, et de Marthe née Chuard, domiciliés à Berne.

Crausaz Emile, fils de François, agriculteur, de et à Gillarens, et de Maria née Pury.

25 septembre. — Meuwly Liliane, fille d'Eugène, journalier, de Saint-Antoine, et d'Anna née Jost, Planche supérieure, 225.

Quartenoud Anne-Marie, fille de Maxime, notaire, de Treyvaux, et d'Yvonne née Butty, avenue Weck-Reynold, 3 (a vécu un jour).

26 septembre. — Rossinelli Mireille, fille de Mario, peintre-décorateur, de Cureglia (Tessin), et d'Yvonne née Canivez, rue du Lycée, 4.

Audriaz Roland, fils de Gottfried, peintre, de Courtion et Fribourg, et d'Agnès née Kolly, rue d'Or, 104.

29 septembre. — Verdan Rose, fille de Robert, ferblantier, de Morlon, et de Marcelle née Grangier, rue des Alpes, 56.

30 septembre. — Piller Marie-Thérèse, fille d'Alphonse, agriculteur, de et à Dirlet, et de Maria née Remy.

Perler Jean, fils d'Amédée, agriculteur, de Senèdes, et de Jeanne née Baud, domiciliés à Chénens.

### Décès

21 septembre. — Levat Alexandre, professeur retraité, de Rue, née en 1851, époux de Marie née Simon, rue Geiler, 13.

22 septembre. — Piller Pauline, prébendaire, de Fribourg, née en 1898, hôpital des Bourgeois.

Beriswil Léon, charpentier, de Fribourg et Saint-Ours, née en 1893, Neuveville, 70.

Jaquier Pierre, domestique, de Prez-vers-Siviriez, née en 1866, domicilié à Rue.

23 septembre. — Pidoud Louis, professeur retraité, de et à Montagny-la-Ville, né en 1875, veuf de Léonie née Cosandey.

24 septembre. — Huber Joseph, appareilleur, de Kriens (Lucerne), né en 1868, époux d'Elisabeth née Gross, rue du Père Girard, 8.

Ghirlanda Marie (Sœur Marie-Bernard), religieuse, de Fribourg, née en 1891, couvent de Sainte-Ursule.

Villet Cécile, négociante, de Vuisternens-en-Ogoz, née en 1894, rue Grimoux, 30.

25 septembre. — Quartenoud Yvonne née Butty, épouse de Maxime, de Treyvaux, née en 1900, avenue Weck-Reynold, 3.

## Eglise du Collège

Dimanche, 8 octobre, la Société de Saint-Pierre Claver, pour les Missions africaines, célébrera sa fête titulaire renvoyée. A 8 h. 1/4 du soir, sermon et ensuite bénédiction solennelle.

## Journée des paysannes fribourgeoises

A l'occasion de la Foire aux provisions, l'Union des paysans fribourgeois organise, d'entente avec le comité de la foire et l'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère agricole, une journée des paysannes fribourgeoises. Elle aura lieu jeudi, 12 octobre, à 10 heures, à la salle du Grand Conseil, à Fribourg. En voici le programme :

Exposé d'introduction par M. Antoine Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois ; conférence par M. l'abbé Vienne, aumônier de l'Institut agricole : *Le rôle social de la femme à la campagne* ; conférence par M. Barbey, président de la Fédération cantonale d'aviculture : *La nécessité de la sélection dans l'aviculture* ; discussion.

A 12 h. 1/4, un dîner facultatif aura lieu au Cercle catholique de Fribourg. Le prix du menu est fixé à 3 francs tout compris.

Après le dîner aura lieu la visite de la Foire aux provisions. L'entrée sera offerte par l'Union des paysans fribourgeois à toutes les participantes de la journée.

Toutes les femmes campagnardes sont invitées à cette manifestation.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « Mutuelle ». — Répétition au local, ce soir, jeudi. Basses, 20 h. 1/4.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

Collection « Chefs de file ». — André George. — Pierre Termier ; prix, 12 fr. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Les savants ont le plus souvent une vie peu connue de la foule. Si on n'ignore pas leur existence, on connaît mal leur valeur et leurs travaux. Pierre Termier fait dans une certaine mesure exception, car ce savant poète était doué de si brillants dons littéraires que plusieurs de ses ouvrages ont eu un large public. Combien, toutefois, ignorent encore qu'il fut un grand parmi les plus grands savants, une des gloires de la science française !

Le beau livre d'André George comblera ainsi une lacune. L'auteur est un jeune physicien doué d'un remarquable esprit encyclopédiste, à qui la musique et les lettres sont aussi familières que la science. On en jugera par ces pages où une belle clarté de style et de pensée lui permet de mettre, au niveau des profanes, des théories géologiques peu connues. Au vrai, sur ce point, il n'avait qu'à suivre son héros : Termier lui-même qui conçut, expliqua et décrivit la formation de notre Terre, son histoire, comme un drame immense dans lequel les forces de la nature s'affrontaient.

Mais André George ne pouvait se contenter du savant ni même du penseur ; c'est l'homme qu'il cherche, le chrétien, Français, époux et père admirables, l'ami de Léon Bloy. De sorte que son livre dégage une grande âme, un magnifique cœur d'homme, durement éprouvé par la vie, les deuils et la mort, mais qui s'élève au delà de sa douleur avec une force et une grandeur émouvantes, transfiguré par sa foi et son amour de la science qu'il ne séparait pas l'une de l'autre, y trouvant à juste titre deux aspects d'une unique vérité. Ainsi avons-nous un très beau livre. On lira Pierre Termier comme on accueille un homme savant et simple, généreux et saint, magnifiquement artiste par surcroît.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

Pour les sportifs...

1:

LAURENS SALAMBO

9 Feuilleton de la LIBERTÉ

# Princesse d'un soir

par Charles FOLEY

VI

— Et, même l'hiver, vous ne vous ennuyez pas dans votre vieux Manoir normand ?

En attendant le déjeuner, journaux dépliés sur une table très basse, Essingher et Marsenne grillaient une cigarette et causaient dans le petit salon.

— Je ne m'ennuie jamais, dit Jean. Je suis trop occupé pour ça. Je viens à Paris pour affaires, de temps à autre. Vous savez que je fais valoir ma terre.

— Oui. Mais est-ce si absorbant ? Votre domaine ne m'a pas semblé si grand que ça l'automne dernier, quand j'ai chassé avec vous.

— Vous n'avez vu que le parc et une partie de la forêt. Il y a aussi les prairies et le reste... J'ai près de mille hectares. Quand il faut avoir l'œil à tout, c'est quelque chose.

— En France, concéda Emile, avec une moue de dédain. En Angleterre, en Allemagne, en Hongrie, j'ai des amis qui possèdent des dix, douze et quinze mille hectares. Il va de soi qu'ils n'administrent pas leurs biens. Ils ont des régisseurs et des gérants. Ils sont volés, vous pensez bien. Mais, riches à ce point, ils ne s'en aperçoivent même pas !

— Vos amis sont des princes dotés d'apanages royaux.

— Ce sont, en effet, de très grands seigneurs.

— Tandis que moi, qui vis du revenu de mes

terres, si j'étais volé, je m'en apercevrais. Impôts, main-d'œuvre, assurance, engrais et faux frais défalqués, il me reste tout juste de quoi faire figure d'honnête hobereau.

— J'ai trouvé votre demeure confortable, dit Essingher avec condescendance et sans remarquer ce qu'il y avait d'ironie amusée dans les répliques de son interlocuteur.

Plus âgé de deux ans, Marsenne, dès l'abord, avait impressionné le jeune banquier par sa haute et forte carrure, par cette distinction et cette aisance tranquille de gestes et de ton qui, dans tous les milieux, eussent révélé, non pas le hobereau, mais le châtelain de race. Jean en imposait aussi à son jeune hôte par sa particule, — reste d'un titre comtal, tombé pendant la Révolution et jamais relevé depuis, — pas même par cet aïeul héroïque, général de l'Empire, qui, tué à la Moskowa, aurait pu redorer son blason au soleil d'Austerlitz.

De taille moyenne, pas robuste, plutôt laid, Emile subissait le prestige de ce grand beau garçon. Malgré sa fatuité, le petit pétrolier avait conscience de la supériorité de Jean, — ce dont, vaniteux, il cherchait mesquinement à se venger en faisant étalage de sa grosse fortune et de ses hautes relations, en opposant l'ennui routinier de la campagne aux distractions variées de Paris. De ces pigures de mouche, le géant, indifférent, ne sourcillait même pas. Parfois, il en souriait, égayé, non froissé.

Il y eut un silence. Marsenne songeait à sa belle petite cousette encagée, là-haut, dans la lingerie. Essingher, jaugeant son invité à sa mesure, crut l'avoir humilié par la dépréciation de ses mille hectares. Il en fut satisfait, mais ce contentement fut vite mitigé d'appréhensions. Somme toute, la demeure de Jean,

avec ses vastes et nombreuses pièces, ses vieux portraits de famille, ses meubles anciens, sa suggestive ambiance de traditions et de souvenirs, avait fasciné le jeune boursier. Assez artiste, assez intelligent pour admirer, il n'en convoitait pas moins ce qu'il admirait. Envieux, il eût joué d'être envié, surtout par un Marsenne. En ce manoir, en ce châtelain, il sentait une survie du passé, une puissance, une sécurité que ses millions ne lui donneraient jamais. Et ce fut, sous la crainte vague de cette force que, prudent, il essaya d'atténuer de flatterie l'effet de ses répliques. *Mimile* était d'ailleurs le seul à les juger mordantes.

— C'est même très confortable chez vous, rectifia-t-il. Bien que venu en comparse, je fus si courtoisement accueilli que je restai huit jours. C'est pourquoi j'avais tant à cœur de vous recevoir à mon tour. Vous ne regretterez pas les vingt-quatre heures passées à la villa Moresque. Le spectacle de ce soir sera le grand événement de la saison mondaine. Nous ne serons au dîner que quatorze, tous, excepté ma mère et vous, interprètes des tableaux mimés. Vous allez vous trouver avec la fine fleur du Tout-Paris. Notre étoile, qui figure avec moi dans le tableau final, est miss Gloria Wickson, la richissime Américaine. Vous connaissez ?

— Pas même de nom.

— C'est inouï ! Eh bien, je vous présenterai. Elle doit répéter avec moi à 2 heures. Après le dîner, nous ne nous appartiendrons plus. Ce sera l'invasion. En se tassant, on peut tenir cinq à six cents dans le jardin d'hiver et les salons. Mais la scène prend de la place. Il a fallu restreindre les invitations déjà triées sur le volet, évincer une foule de gens connus. Ça va être une réception unique, inoubliable. Et cependant

combien vous vous êtes fait prier pour y venir ! Marsenne laissant tomber le reproche, Emile poursuivit :

— Vous n'avez jamais joué la comédie de salon ?

— Si. Et même la pantomime.

— Avec succès ?

— Des amis très indulgents me l'ont dit.

— Même le sachant, avec la meilleure volonté du monde, je n'aurais pu vous réserver le moindre rôle. Les demandes affluaient. Et dire, si je n'avais pas tant insisté, que vous n'auriez pas vu ça !

— Je l'aurais regretté toute ma vie ! déclara Jean, hanté par la vision de la mansarde.

Perruque de travers, affolée, Mme Essingher pénétra en trombe dans le petit salon.

— Lis ça ! fit-elle en jetant le pneu à son fils. Cette *bringue* d'Américaine nous lâche. C'est à devenir fou. Notre soirée est fichue !

Et comme, vert de bile et le nez long après avoir parcouru le petit bleu, Emile effleurait ses lèvres de son index et désignait l'invité d'un coup d'œil, la vieille dame avoua :

— Eh bien oui, j'ai eu tort d'exprimer ma déception tout haut. Mais que veux-tu ? La colère m'étouffait. Il fallait que ça sorte, c'est sorti ! D'ailleurs il n'y a pas d'inconvénient. M. de Marsenne est un parfait gentleman. Il ne répétera pas mes paroles.

— Certainement non, Madame. Toutefois, permettez-moi de me retirer. Je préfère...

Mme Essingher lui mit familièrement la main sur l'épaule pour l'empêcher de se lever.

(A suivre.)

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

**CAPITOLE**

Ce soir, à 20 h. 30

DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE

## Les deux orphelines

LE GRAND SUCCÈS DE FRIBOURG

Dès demain :

UN AUTRE CHEF D'ŒUVRE TRÈS GAI

### NE SOIS PAS JALOUSE

Téléph. 1300

Deux belles brochures sur les missions

**La Croix triomphe**

Lettres et récits

PRIX : Fr. 2.-

**Viens... suis-moi !**

PRIX : Fr. 1.-

EN VENTE

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

**CINÉMA ROYAL**

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de

## Milady

Dès demain,

JEAN MURAT dans

### UN CERTAIN M. GRANT

Un grand film d'espionnage et de contre-espionnage

Tél. 7.14

J'engagerais tout de suite un

## jeune homme

fort et robuste, sachant si possible traire et faucher, pour une année. Gages : 30 à 40 fr. par mois. 14634

S'adresser à Jean Louis Brunner-Porret, agriculteur, BEVAIX (Cl. Neuchâtel).

**JEUNE FILLE**

cherche place, pour aider au ménage chez particulier ou dans une pension, à la campagne, pour le 20 novembre.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 41057 F.

Magasin de la place cherche une

## apprentie

sachant le français et si possible l'allemand. Entrée tout de suite.

Faire offres par écrit sous chiffres P 14675 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande dans un café, une

2288

## jeune fille

sachant un peu cuisiner. Entrée tout de suite. S'adresser au Gambinus, Le Locle.

A louer, pour cause imprévue, à l'avenue de Pérolles,

## BEL Appartement

de 5 chambres, 1 chambre-réduit à l'étage, une chambre de bonne. Grandes dépendances. Tout confort. Prix très avantageux.

S'adr. sous P 14677 F, à Publicitas, Fribourg.

Ma **GRANDE VENTE** est une garantie de fraîcheur incomparable des marchandises que j'offre !!



**Au Faisan Doré**

J. AELLEN Tél. 9.37

Rue du Tir, 15 Fribourg

## Poissons frais - Volaille

VENDREDI, SAMEDI et dès JEUDI après midi

**Grande vente, attention à mes PRIX!!!**

**Profitez ! 1<sup>re</sup> fraîcheur Profitez !**

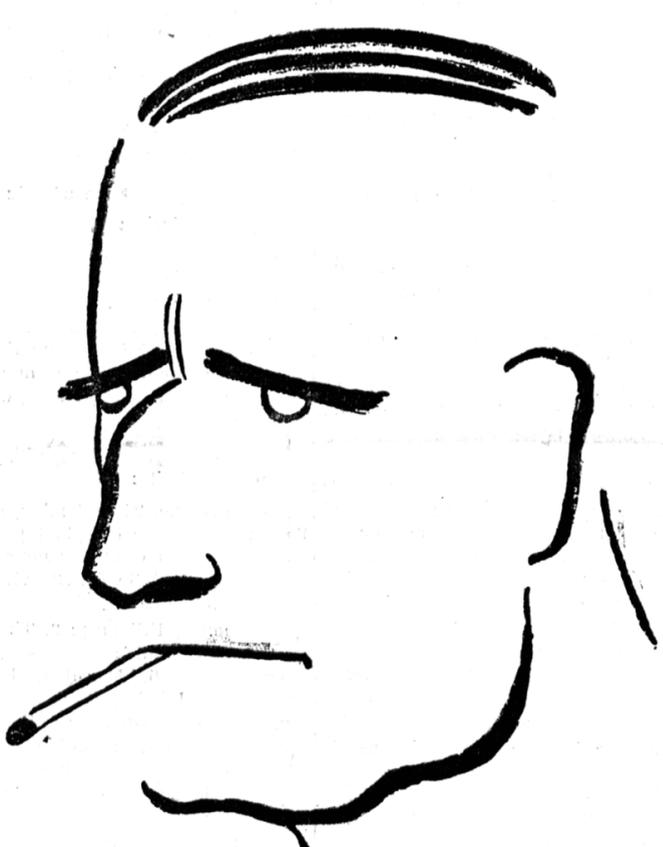
la livre	la livre
CABILLAUD d'Islande -0.80	LIEVRE entier 1.80
CABILLAUD danois 1.10	LIEVRES dépouillés 2.20
FILET de cabillaud 1.-	CIVET de lièvre 1.80
FILET danois 1.20	CIVET de chevreuil 1.80
COLIN français 1.80	POULETS du Jura 1.80
BONDELLES vidées 1.60	POULETS de Bruxelles 2.-
FERRAS vidés 2.-	POULETS du pays 2.-
SOLES, portions 1.80	CANETONS de Bresse 2.-
SAUMON frais 2.20	POULETS de Bresse 3.-

POULETS, POULARDES, véritables Bourg en Bresse

Pour les personnes éloignées, prière de se servir, le vendredi, à notre banc, aux Cordeliers, le samedi, place de l'Hôtel de Ville.

Service à domicile. Expédition par poste et C. F. F.

**Visitez notre Stand à la Foire aux Provisions**



*L'homme d'action*

„Pas tant de phrases!  
La Reginaris est bonne, cela suffit.“

Pour une simple pièce d'un franc, vous avez une boîte REGINARIS. Vous serez frappé de l'arôme délicat ainsi que de la douceur et de la légèreté de ces cigarettes. Avant la Reginaris, il fallait dépenser le double pour obtenir des cigarettes d'un tel tabac d'Orient, si finement sélectionné.

## TURMAC

Imprimerie St-Paul, Fribourg

CATALOGUES — STATUTS



**La chute des cheveux, calvitie, pellicules, faible croissance grisonnement guérit uniquement le Sang de Bouleau**

Milliers d'attestations. Recommandé par les médecins. Grand flacon fr. 3.75. Dans les pharmacies, drogueries, salons de coiffure. Centrale des herbes des Alpes au St-Gotthard, Faido.

Perles de Bouleau, pour coiffures modernes fr. 4.75  
Shampooing au Sang de Bouleau, le meilleur . . . fr. — 30  
Brillantine au Sang de Bouleau, p. une belle coiffure fr. 1.50  
Crème au Sang de Bouleau, cont. le cuir chevelure sec fr. 3.-  
Birca, pour obtenir des sourcils épais . . . . . fr. 3.50

Toutes les dames sont cordialement invitées à visiter

## l'exposition de chapeaux

qui aura lieu vendredi, le 6 octobre, au Restaurant de la Paix, 1<sup>er</sup>, de 9 à 20 heures, DERNIERS MODELES depuis Fr. 5.— et 10.— TRANSFORMATIONS

TRAVAIL SUR COMMANDE

41055 **B. FERRIN.**

## LAVAU 1932

1500 litres à vendre chez

CHARLES CROT — GRANDVAUX



La Direction  
et les membres de l'Œuvre de Saint-Paul,  
à Fribourg,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent  
d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle  
Philomène-Maria MEIER**  
de Buchs (Lucerne)

pieusement décédée à Fribourg, le 3 octobre,  
après une très courte maladie, dans sa  
85<sup>me</sup> année, munie de tous les secours de la  
religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de  
Saint-Pierre, vendredi, 6 octobre, à 9 heures.  
Départ du domicile mortuaire : 38, Péroles,  
à 8 h. 40.



Madame Lucie Perritaz-Clerc, à Villarlod ;  
Monsieur Jules Perritaz, à Villarlod ;  
Madame veuve Marie Perritaz-Wæber, à Vil-  
larlod ;

Monsieur et Madame Louis Michel-Perritaz  
et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Louis Perritaz-Oberson  
et leurs enfants ;

Monsieur Francis Perritaz ;  
Monsieur et Madame Pierre Perritaz-Dévaud  
et leur fille ;

Monsieur et Madame Anselme Clerc-Rolle, à  
Rueyres-Saint-Laurent ;  
Monsieur et Madame Jules Clerc-Maillard et  
leurs enfants, à Rueyres-Saint-Laurent ;

les enfants de feu Félicien Gobet-Clerc, à  
Rueyres-Saint-Laurent, Attalens, La Tour-de-  
Trême,  
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Jules Perritaz-Clerc**  
de Champin

leur bien cher époux, beau-frère, oncle et  
cousin, décédé le 4 octobre, dans sa 62<sup>me</sup> année,  
après une douloureuse maladie chrétiennement  
supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Villarlod, samedi,  
7 octobre, à 10 h. du matin.



Monsieur et Madame Louis Schneuwly et leur  
fils, au Maroc ; M. Marius Schneuwly, à Fri-  
bourg ; M. et M<sup>me</sup> Jean Ryser-Schneuwly, à  
Neuveville ; M. et M<sup>me</sup> Georges Brulhart-  
Schneuwly et leur fils, à Berne ; M. et  
M<sup>me</sup> François Roggo, à Fribourg ; les enfants  
de feu Pierre Bärswyl, les familles Pfeuty, à  
Genève, et M<sup>lle</sup> Louise Zurcher à Fribourg, font  
part de la perte douloureuse qu'ils viennent  
d'éprouver en la personne de

**Madame veuve Samuel PFEUTY**  
née Marie Bärswyl

leur chère tante et grand'tante, décédée à Neu-  
veville, après une longue maladie, à l'âge de  
72 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps sera transporté à la chapelle mor-  
tuaire de Saint-Pierre à Fribourg, et le chapelet  
sera récité dans l'église, à 8 heures.

L'office d'enterrement sera célébré samedi,  
7 octobre, à 8 h. 1/2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire  
part.

La famille Henri Girard, profondément tou-  
chée des nombreuses marques de sympathie  
reçues à l'occasion du deuil cruel qui vient de  
la frapper, remercie bien sincèrement toutes les  
personnes qui y ont pris part.

**LAKEROL**  
meux vaut prévenir  
que guérir

Oh - trop tard déjà  
Une journée d'automne splen-  
dide - chaleur presque estivale -  
sortons  
Le soir, c'est tout le contraire -  
fraîcheur fraîcheur - et, le col relevé,  
on rentre.  
Trop tard déjà - un léger catarrhe  
s'en suit.  
Il n'y a qu'un moyen de l'éviter...  
laisser fondre dans la bouche  
journallement quelques tablettes  
LAKEROL ce qui prévient toux,  
enrouement et catarrhe

Emballage carton fr. 40  
Boîte métal fr. 20

Madame E. Deillon et sa famille prient toutes  
les personnes qui leur ont témoigné tant de  
sympathie lors du pénible deuil qui vient de les  
frapper, de bien vouloir accepter leurs sincères  
remerciements.

**TRANSPORTS FUNÈBRES  
A. MURITH S A.**  
FRIBOURG  
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

**Leçons d'allemand**

Traductions - Correspondance - Conversation  
S'adr. : Grand'rue, 15, 1<sup>er</sup> étage, Fribourg.

**FOIRE aux  
PROVISIONS 1933**  
**Le Restaurant des Merciers**

attenant à la Foire, offre ses spécialités  
populaires :

Fondues au vacherin  
Spaghettis de Ste-Apolline aux tomates  
du Vully et fromage de Gruyère  
Café P « ARABE »  
Eau-de-vie de pruneaux de Saint-Aubin

**Sa spécialité de croûtes  
au fromage**

Se recommande : A. MOREL.



**PARAIT  
DEMAIN**

On cherche pour tout  
de suite bonne  
**modiste**  
capable de travailler  
seule. - L. Biffi, hôtel  
Schweizerhof, BERNE.

**Attention**  
A remettre, à Lau-  
sanne, dans bon quar-  
tier, pour cause famille,  
une laiterie, alimentation  
générale. Recettes Fr. 400.-  
par jour prouvés. 700 l.  
de lait par jour. Affaire  
très intéressante. On traite  
avec Fr. 40.000.-, y com-  
pris marchandises. Pas sé-  
rieux s'abstenir. Ecrire à  
R. Brélat, r. Pierre  
Viret, 3, Lausanne.

**A REMETTRE**  
au plus tôt, pour raison  
de santé, un magasin  
d'épicerie, mercerie, débit  
de vin, bien achalandé,  
situé sur artère principale  
du chef-lieu.  
S'adresser : 12, boule-  
vard de Péroles, Fri-  
bourg. 41059

On demande une jeune  
fille de 16-17 ans, comme  
**apprentie-  
tailleuse**  
Certificats exigés.  
S'adr. sous P 14678 F,  
à Publicitas, Fribourg.

*Une mousse idéale  
permettant de se raser  
facilement.*

C'est ce que vous procurera la Crème à  
raser **CHÉRON**, celle qui a rencontré le plus  
grand succès en Suisse.

La Crème à raser **CHÉRON**, crémeuse,  
mousse abondamment, elle amollit le poil et  
permet de se raser avec la plus grande facilité.

La Crème à raser **CHÉRON** n'est pas  
une simple pâte de savon, mais réellement  
un crème onctueuse, préparée dans des condi-  
tions d'hygiène telles, qu'elle n'a subi aucun  
contact douteux.

Savonnez-vous avec la Crème à raser  
**CHÉRON**, et vous observerez combien elle  
est douce, onctueuse, crémeuse.  
Aussi, sur une barbe savonnée  
avec la Crème à raser **CHÉRON**,  
le rasoir glisse, rase de très près,  
sans causer la moindre irritation.

En vente dans toutes  
les bonnes maisons  
vendant de la Parfumerie

**Echantillon gratuit**  
sur demande adressée aux  
ÉTABLISSEMENTS "J.F.F."  
9, Rue du Marché, Genève

**crème à raser  
CHÉRON**

le tube : 1,25 le tube géant : 2,-

A remettre à Genève  
**MERCERIE-  
BONNETERIE**  
sur artère principale, re-  
prise : Fr. 3.500.-.  
Offres sous chiffres  
P 66310 X, à Publicitas,  
Genève.

**ON DEMANDE**  
une personne connaissant  
le service de fille de  
salle. Entrée à convenir.  
S'adresser sous chiffres  
P 3100 B, à Publicitas,  
Bulle. 3100

**INFORMATION**  
\* Monsieur A. A. Galibardy, représentant d'une  
maison d'appareils électriques, ayant été dernière-  
ment l'objet d'une fausse accusation de la part  
d'un concurrent, tient à la disposition des per-  
sonnes qui le désirent, toutes les pièces tendant  
à sa justification. 25, rue des Alpes, Genève. \*

**EMISSION**  
d'un

**Emprunt de l'Etat de Genève 1933**  
de Fr. 40.000.000.-

**TAUX**  
4 %

**DUREE**  
10 ans

en vue de la conversion ou du remboursement de l'emprunt 5 1/2 % de 1925 de Fr. 40.000.000.- qui sera  
dénoncé au remboursement pour le 15 avril 1934.

**MODALITÉS.** Taux d'intérêts 4 % ; coupons semestriels au 15 avril et 15 octobre. Emprunt remboursable le  
15 octobre 1943. Coupures de Fr. 500.- et de Fr. 1000.- au porteur. Cotation aux bourses de  
Genève, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

**PRIX D'EMISSION : 98,40 %**  
plus 0,60 % timbre fédéral sur les titres

Les demandes de conversion pour les titres de l'emprunt 5 1/2 % de l'Etat de Genève de 1925, ainsi que les  
souscriptions contre espèces seront reçues jusqu'au 13 octobre 1933, à midi.

Des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de conversion et de souscription sont à dis-  
position sur toutes les places de banques en Suisse.

Les groupes de banques contractantes :

**BANQUE D'ESCOMPTE SUISSE**  
**CARTEL DES BANQUES SUISSES** **UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES**

**Ch. Broillet**

médecin — chirurgien — dentiste

**de retour**

ON DEMANDE

pour Noël, une bonne

**Servante de campagne**

Gages à convenir. S'adresser sous chiffres P 14666 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande une brave

**Jeune fille**

pour la cuisine et les travaux du ménage. S'adresser au Café agricole de Middel, 14667

**Spécialité d'images-souvenirs mortuaires**

avec Photographie collée — Phototypie — Platinographie — Clichés

Librairies St-Paul FRIBOURG.

**TULIPES**

Voici le moment de mettre en terre les beaux oignons. Printannières, Darwin, Perroquets, en mélange, à Fr. 5.— le 100. Tourbe suisse comprimée, dès une balle de 100 kg. et plus à Fr. 8.— le ballot, gare départ Conversion. Paschoud frères, la Conversion (Vaud).

On désire placer

**Jeune homme**

sachant traire, 18 ans, dans bonne famille. Entrée 15 octobre. 41043 S'adresser : Schneider Fernand, Noréaz.

**Mulet**

On placerait, jusqu'à l'alpage 1934, un mulet garanti sage. Bons soins exigés. 14628 S'adresser au syndicat de Treyvaux.

**STENO-DACTYLO LEÇONS**

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10036 Mme SCHMID, Vignetaz, 21.

**A LOUER**

Box, chauffée pour automobiles. 14670 Garage de Pérolles, FRIBOURG

**Appartements**

à louer, bâtiment des Charmettes, 4 et 6 chambres, ch. de bain, chauff. centr., très ensoleillés. Prix : 1200 et 2000 francs. S'adresser : L. Baudère, garage de Pérolles, Fribourg.

**GROSSESSES**

Ceintures spéciales, en réclame, dep. Fr. 12.50. Bas à varices avec ou sans caoutchouc, depuis Fr. 5.50. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

**Voilà qui est bon marché!**

Profitez de notre mise en vente d'une grande quantité de

**BEAUX LAINAGES**

de fabrication suisse

pour manteaux de dames et fillettes, habits de garçonnets, etc.

à ces prix très intéressants

largeur 140 cm. **4.50** le mètre

**5.50 6.50**

**KNOPF**

**HOTEL TERMINUS**

Jeudi 5 octobre 1933

**Spécialités italiennes**

Spaghetti aux tomates fraîches

ou

Ravioli à l'Italienne

ou

Gnocchi à la Piémontaise

Frittura Piccata

Salade Sicilienne

Sorbet de Melon



©1933 - BROQUERIES RÉUNIES S-A LAUSANNE

Le produit idéal pour le nettoyage des planchers, parquets marbres, mosaïques etc. Odeur agréable, économique, sans danger, supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

**PARKETOL**



Cigares d'une qualité incomparable!

**Vente juridique**

(2<sup>mes</sup> enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le jeudi 5 octobre, à 14 h. : 1 chambre à coucher en acajou, soit 2 bois de lit, 2 tables de nuit, 1 armoire à glace, 1 coiffeuse — 1 chambre à coucher en bouleau, avec le même nombre de pièces — 1 chambre à coucher en noyer, etc., en parfait état, le tout entreposé chez M. Villars, avocat, à Granges-Paccot. 14654

**Les abonnements de radio**

sont très en vogue, parce qu'ils offrent d'importants avantages: l'installation sans frais dans toute la Suisse, le remplacement des lampes et l'assurance-réparations, le droit d'achat sous déduction intégrale des mensualités d'abonnement payées.



- Période libre d'essai -

Abonnements mensuels à partir de 10 frs.

Demandez nos offres détaillées et notre catalogue des principales marques de radio.

**Steiner Steiner S.A.**  
Spitalgasse 4, Berne  
la maison de radio possédant l'organisation de service perfectionnée

L'Association employés indépendants (F. A. V.), section Fribourg, bureau Pérolles, 13 Part. est politiquement neutre et possède un bureau de placement gratuit pour membres et employeurs. Nous demandons des indications de demandes et offres de places. Nous cherchons :

représentants (pas de vente)

Nous cherchons :

- 1 demoiselle de magasin
- 2 sommeliers
- 1 aide-magasinier. 76-162

**Jeune fille**

20 ans, sachant les deux langues, demande place pour aider au magasin. S'adr. sous P 41056 F à Publicitas, Fribourg.

**Vélos — Motos**

Vente. — Echange. — Location. RÉPARATIONS SOIGNÉES

**F. LORSON**

Criblet. Derrière chez Knopf.

**Vente de meubles**

Samedi 7 octobre, dès 14 heures, on vendra aux enchères publiques, aux entrepôts Spaeth et Deschenaux, à Beaugard, Fribourg : 2 lits, 1 lavabo, 1 buffet à 2 portes, 1 divan, 1 commode-secrétaire, table, chaises, tabourets, 1 bureau à 2 places et un lot d'objets trop long à détailler. 14652



L'ami de la maison, c'est le

**KRISIT**

le nettoyeur universel servez-vous-en pour les ustensiles, les carreaux, les planchers, et aussi pour les mains sales.

HENKEL & Cie. S.A., BÂLE

FK 617



21-10

**Nous envoyons franco contre remboursement**

- Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, Nos 40-47 Fr.11.80
- Soul. travail, empeigne chromée, > > Fr.15.80
- Soul. militaires, faç. ordonnance, > > Fr.14.80
- Soul. sport, noirs ou bruns, confortables, > > Fr.16.80
- Soul. de montagne, empeigne chromée > > Fr.19.80
- Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles, > > Fr. 9.80
- Bottines de dimanche, doublées peau, > > Fr. 11.80

**KURTH, Fribourg.**  
Département expédition

# La chaussure de qualité pour l'automne



Gr. 27-34 Modèle 2262-00  
Soulé haut pour enfants, convient pour tous les temps, semaine et dimanche. En Dullbox, solide.  
Gr. 35-38 Fr. 8.90



Modèle 1645-05  
Très joli soulier boxcalf, avec semelle cuir très solide. Aussi en cuir laqué ou peau de daim, à Fr. 6.90. Talon demi-haut, très agréable à porter.



Modèle 1845-56  
Soulé à bride, très pratique. Laqué, chevreau ou peau de daim, combiné avec lézard véritable.



Crème en tube Fr. -.30  
Réparations :  
Semelles et talons p. messieurs 4.90  
do. do. dames 3.90  
do. do. enf. 2.90 3.20  
Modèle 1837-00  
Joli soulier, élégant, pr aller en soirée, laqué. Notre offre spéciale autant comme qualité que comme prix.

**Bas pour enfants :**  
tout laine, longs, de 90 ct. à Fr. 1.90 ; tout laine, jusqu'au genou, depuis Fr. 1.10.  
**Bas pour dames**  
en soie lavable, solide, depuis Fr. 1.30.  
la. Steckborn 2.50.  
**Chaussettes p. messieurs**  
Chaussettes de laine très solides, pour chaussures de travail Fr. 1.30 à 1.90.  
En soie artificielle unie ou avec dessins, Fr. 1.70.

## Fribourg expose et vend les produits de son sol

# Foire aux Provisions

43-2  
Fribourg 5 au 16 octobre 1933

IL EST ENCORE TEMPS D'INSTALLER CHEZ VOUS  
LE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

Demandez-nous des renseignements sur nos NOUVEAUX types de brûleurs à mazout.

# LE NATIONAL

les plus silencieux — les plus robustes — les plus économiques

HAUT RENDEMENT  
Clos de la Filature

SACHAM — CAROUGE-Genève

Abonnés, favorisez dans vos achats les  
maisons qui publient des annonces et réclames  
dans notre journal !

Pour Noël, on cherche brave

**JEUNE FILLE**  
catholique, comme aide dans les travaux d'un ménage de ferme. Vie de famille. Place stable.  
S'adr. sous P 41037 F, à Publicitas, Fribourg.



## POUSSETTES d'enfant

Madame,  
Chez nous, vous trouverez ce que vous désirez : un grand choix des prix bas de nouveaux modèles.  
**Eichenberger frères**  
S. A.  
vis-à-vis des Arcades de la gare  
FRIBOURG

## Bénichon du Mouret à l'Hôtel de la

# CROIX-BLANCHE

les 8, 9 et 10 octobre  
MUSIQUE : Un groupe de la Landwehr  
Cuisine soignée Dîners traditionnels de BENICHON

## Suppléments d'autobus

Départ de Fribourg : 13 h. 30, 14 h., 15 h., 20 h.  
Départ du Mouret : 20 h., 21 h., 22 h., 24 h.  
Prix du billet : Fr. 1.80, aller et retour.

## ALMANACH POPULAIRE DU CURÉ KUNZLE 1934

Le guide pratique de l'hygiène familiale. En vente dans toutes les librairies.  
Prix : 1.20. On cherche des dépositaires.

# BRADERIE

Place des Ormeaux

FRIBOURG

A l'occasion de la « FOIRE AUX PROVISIONS »  
les commerçants de Fribourg mettront en vente

## SAMEDI 7 octobre

(dès 8 heures du matin jusqu'à 6 1/2 heures du soir)

## à des prix incroyables de bon marché

Tissus, mercerie, bonneterie, tricotages, confections pour dames et messieurs, brosses, chaussures, chapeaux, casquettes, parapluies, chemises, bas, chaussettes, pantoufles, sacs, quincaillerie, outillages, verrerie, articles de ménage et de voyage, papeterie, livres, etc., etc.

OCCASION UNIQUE

UN SEUL JOUR

PROFITEZ TOUS

de cette

→ Véritable aubaine ←

LES MAGASINS **A LA VILLE DE PARIS** vendront  
à l'occasion de la Foire aux Provisions

# Quelques ARTICLES très bon marché

Exposition dès

**Vendredi 6 octobre**

Une visite à nos magasins vous convaincra des avantages énormes que nous vous offrons. **Aperçu de quelques prix :**

## JOLI PANIER A PROVISIONS

gr. 35 × 22 cm., la pièce

**-.50**

<b>Tabliers hollandais</b> blanc ou couleur pour dames	<b>-.50</b>	<b>Blouses ancien modèle</b> en laine ou molleton noir et couleur	<b>1.90</b>
<b>Tabliers pour dames</b> en cotonne ou satinette formes diverses	<b>-.90</b>	<b>Jaquette vareuse</b> noir ou couleur	<b>3.—</b>
<b>Tabliers hollandais</b> seulement en bleu	<b>-.35</b>	<b>Robes laine</b> 2 pièces, jupe et jaquette	<b>9.50</b>
<b>Bas de sport</b> avec revers, tricot laine sans pieds	<b>-.75</b>	<b>Gilets tricot</b> noir, sans manches	<b>1.50</b>
<b>Guêtres laine</b> pour fillettes, en noir et brun seulement	<b>-.50</b>	<b>Chemises pour hommes</b> tissu fantaisie, 2 cols No 42 seulement	<b>3.90</b>
<b>Pantalon toile blanche</b> entredeux dentelle élastique à remplacer	<b>-.85</b>	<b>Combinaisons</b> toile blanche, bretelles, dentelles pour dames	<b>1.75</b>
<b>Pantalons piqué molleton</b> avec lacets	<b>1.40</b>	<b>Combinaisons</b> piqué molleton blanc pour dames	<b>1.90</b>
<b>Pantalons jersey soie</b> en noir seulement	<b>-.95</b>	<b>Combinaisons</b> toile blanche, pour fillettes et enfants	<b>1.25</b>
<b>Pantalons piqué molleton</b> pour fillettes et enfants	<b>-.75</b>	<b>Combinaisons</b> piqué molleton pour fillettes et enfants	<b>1.50</b>
<b>Brassières coton</b> tricot pour nouveau-né	<b>-.25</b>	<b>Culottes pour bébés</b> coton, tricot blanc	<b>-.50</b>
<b>Bonnets pour bébés</b> jersey blanc et couleur	<b>-.25</b>	<b>Culottes pour bébés</b> tricot coton couleur	<b>-.95</b>
<b>Jaquettes pour bébés</b> bleu marin seulement	<b>1.25</b>	<b>Jupons flan. coton</b> à rayures, gr. 60 à 70	<b>-.75</b>
<b>Châles avec franges</b> grand modèle, dessin écossais	<b>1.50</b>	<b>Chapeaux pour enfants</b> ou casquettes matelots formes diverses	<b>-.50</b>
<b>Echarpes laine</b> tricotées, étroites	<b>-.50</b>	<b>Echarpes laine</b> marine large	<b>-.85</b>
<b>Echarpes laine</b> tricoté noir, larges	<b>-.95</b>	<b>Echarpes 3 coins</b> tricot noir	<b>-.75</b>

<b>Jupons piqué molleton</b>	<b>1.50</b>
<b>Jupes</b> drap noir ou marine	<b>2.90</b>
<b>Manchons peluche</b>	<b>1.90</b>
<b>Cols peluche</b> doublé soie	<b>1.25</b>

# COUPONS

Nous disposons d'une quantité énorme de coupons d'étoffes divers, provenant de nos différentes succursales que nous vendons à des prix très bas. Nous recommandons à notre honorable clientèle de se hâter si elle veut en profiter. — Dans l'impossibilité d'énumérer ici tous les coupons en coutil-matelas, toile pour lingerie et draps, etc., nous ne vous donnons qu'un petit aperçu de nos prix

<b>Oxford pour chemises</b>	le coupon de 3 mètres	<b>1.50</b>
<b>Cachemire coton</b>	le coupon de 2. <sup>50</sup> mètres	<b>1.45</b>
<b>Cotonne pour jupons</b>	le coupon de 3. <sup>50</sup> mètres	<b>1.50</b>
<b>Moirette pour jupons</b>	le coupon de 3. <sup>50</sup> mètres	<b>1.50</b>
<b>Moirette double large</b>	le coupon de 2. <sup>50</sup> mètres	<b>1.90</b>
<b>Lainage écossais p. robes d'enfants</b>	le coupon de 2 mètres	<b>2.50</b>
<b>Lainage chiné</b>	le coupon de 1. <sup>50</sup> mètre	<b>2.25</b>
<b>Popeline unie toutes teintes</b>	le coupon de 2 mètres	<b>2.90</b>
<b>Crêpe laine uni</b>	le coupon de 1. <sup>50</sup> mètre	<b>1.90</b>
<b>Lainage à rayures</b>	le coupon de 2 mètres	<b>2.90</b>
<b>Velours uni et à dessin</b>	le coupon de 1. <sup>20</sup> mètre	<b>1.45</b>
<b>Soie artif. uni toutes teintes</b>	le coupon de 4 mètres	<b>4.90</b>
<b>Voile imprimé</b>	le coupon de 3 mètres	<b>3.90</b>
<b>Soie artificielle</b>	le coupon de 3 mètres	<b>2.90</b>
<b>Lainettes</b>	le coupon de 3 mètres	<b>-.70</b>
<b>Merinos pour tabliers</b>	le coupon de 1. <sup>50</sup> mètre	<b>1.25</b>

<b>3.30 m. drap</b> pour un complet homme largeur 140 cm. le coupon	<b>8.90</b>	<b>Complet drap</b> veston et gilet seul le complet, 2 pièces	<b>18.—</b>	<b>Complet drap</b> pour jeunes gens gr. 38 à 42 le complet	<b>15.—</b>
<b>Pardessus</b> drap, col velours petite taille la pièce	<b>4.90</b>	<b>Combinaisons</b> mécanicien toile bleu foncé	<b>3.90</b>	<b>Complet drap</b> pour hommes coul. diverses, gr. 42- 54, le compl. 3 pièces	<b>19.—</b>
<b>Pardessus</b> gabardine imperméable beige, toute taille la pièce	<b>15.—</b>	<b>Vareuses p. hommes</b> petit drap gris	<b>3.90</b>	<b>Complet drap</b> pour hommes, coul. diverses gr. 46-54 le complet, 3 pièces	<b>25.—</b>
		<b>Chapeaux feutre</b> noir ou coul. pour hommes et cadets	<b>-.95</b>		

VIENT D'ARRIVER						
<b>Linges éponges avec franges</b>	bord couleur					
grandeur	55×110	55×110	55×110	50×100	48×90	40×90 cm.
la pièce	<b>1.95</b>	<b>1.75</b>	<b>1.60</b>	<b>1.40</b>	<b>-.95</b>	<b>-.65</b>
<b>Linges de bain, tissus éponge</b>						
grandeur	140×200	125×160	100×150	gr. 100×100	gr. 100×80 cm.	
la pièce	<b>8.50</b>	<b>4.50</b>	<b>3.75</b>	<b>2.40</b>	<b>1.50</b>	

# A la VILLE de PARIS

**FRIBOURG**

RUE DE LAUSANNE 2-4